

RENCONTRE DES CPE ET MILIEUX DE GARDE
TENUE À ROUYN-NORANDA LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

PRÉSENCES : Dr Luc Boileau, directeur national de santé publique;

M^{me} Caroline Roy, PDG du Centre de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue;

Dr Stéphane Trépanier, directeur par intérim de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue;

Dr Stéphane Perron, médecin spécialiste à l'Institut national de santé publique;

M. Mathieu Valcke, conseiller scientifique spécialisé et toxicologue;

M^{me} Hélène Proteau, sous-ministre adjointe responsable de la coordination des actions gouvernementales dans le dossier de la Fonderie Horne;

M. Stéphane Bessette, chef d'équipe en santé environnementale à la Direction de santé publique.

1^{er} septembre 2022

Rencontre des CPE et milieux de garde tenue à Rouyn-Noranda

PAR M. DANIEL PROULX :

D'abord, on tient vraiment à vous remercier de vous être déplacés. Ça démontre l'intérêt que vous avez envers toute la question de la santé environnementale, puis surtout votre désir aussi de mieux vous informer, puis ça va nous faire plaisir vraiment, là, de répondre à toutes vos questions, puis on remercie en même temps, là, nos partenaires, le CPE L'Anode magique, là, et La Ribambelle qui gardent peut-être, là, les enfants de quelques personnes dans la salle. C'est vraiment extrêmement apprécié, là, de la part de nos partenaires.

Puis on a aussi, là, pour cette séance-là les parents qui peuvent être en mode virtuel. Ils pourront poser des questions puis on pourra leur donner la parole à eux aussi.

Ce soir, on a le plaisir d'accueillir d'abord madame Caroline Roy, la présidente-directrice générale, là, du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Ensuite, on a l'honneur de recevoir docteur Luc Boileau, donc directeur national de santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux.

On a aussi docteur Stéphane Trépanier, notre directeur par intérim de santé publique de l'Abitibi-

1^{er} septembre 2022

Témiscamingue et on a aussi 2 experts de l'Institut national de santé publique, docteur Stéphane Perron, médecin spécialiste en santé publique et Mathieu Valcke, conseiller scientifique spécialisé et toxicologue qui va être avec nous.

Je vous indique aussi que dans la salle on a la présence de madame Hélène Proteau, donc sous-ministre adjointe responsable de la coordination des actions gouvernementales dans le dossier de la Fonderie Horne. Vous avez peut-être, là, entendu parler d'elle, là, comme l'administratrice d'État qui a été nommée récemment dans le dossier de la Fonderie Horne, puis au besoin on pourra aussi lui céder la parole pour vous donner quelques informations.

On a aussi Stéphane Bessette, le chef d'équipe en santé environnementale à la Direction de santé publique, donc pour les questions plus régionales, si on a besoin de lui céder la parole, on pourra.

Je vous rappelle quelques petites règles, là, dès le départ pour le bon déroulement de la séance. Bon, bien, comme toujours, de fermer vos cellulaires pour éviter qu'ils sonnent pendant la séance. Avant de poser la question, puisque vous serez vraiment toutes et tous invités à venir poser des questions, indiquez

1^{er} septembre 2022

à qui vous voulez adresser la question. Comme ça, ça va nous aider, là, à cette personne-là, de mieux se préparer.

Puis veuillez aussi garder les interventions courtes pour les questions et si vous voulez nous adresser, je dirais, un mémoire, une longue lettre, ça va nous faire plaisir de les recevoir, mais le but c'est aussi d'avoir le maximum de questions, là pour ce moment-ci. Donc, si vous êtes capables de ramasser votre question assez rapidement.

Puis bien sûr, là, la consigne la plus importante, là, l'agressivité ou les remarques désobligeantes, là, bien évidemment, ne seront pas tolérées.

Donc, pour le déroulement de la rencontre, on va céder la parole à nos 3 porte-paroles principaux qui vont vous donner quelques informations générales et très rapidement, là, on pourra passer à la période de questions. Donc, d'abord, je vais céder la parole à Caroline Roy, puis ensuite, docteur Boileau et Stéphane Trépanier, là, pourront s'adresser à vous.

PAR M^{me} CAROLINE ROY :

Bien, merci. À moi de vous dire merci aussi d'être là ce soir tout en étant bien conscient que la date n'est pas l'idéal, on a l'entendu, puis vous avez

1^{er} septembre 2022

raison. En fait, c'est très imparfait comme choix de date.

Dans un contexte où la volonté était vraiment de rencontrer, bien, d'abord, vous, les parents principalement aussi concernés par la situation, préoccupés, puis avec des préoccupations différentes, probablement, qu'on va retrouver dans l'ensemble de la population, les résidents du quartier Notre-Dame ou la population de Rouyn-Noranda.

Donc, merci d'être là à la fois en présence, à la fois en virtuel, parce qu'on a des gens qui vont participer en virtuel puis ils auront aussi une possibilité, pour ceux qui n'auront pas pu participer, qui n'auront pas pu entendre ces échanges-là, bien, de pouvoir les réécouter aussi par la suite, puis évidemment, de poser les questions.

Ce volet-là est très important, autant pour vous que pour ceux qui participent en virtuel ou tout autre parent. En ce qui vous concerne, bien, vous aurez toujours l'opportunité d'avoir accès à la Direction régionale de santé publique, au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour pouvoir poser vos questions et y répondre parce que c'est vraiment

1^{er} septembre 2022

l'objet, entre autres, de la rencontre de ce soir.

D'entrée de jeu, en fait, je veux un peu rappeler pourquoi on est là puis quelle est la séquence qui nous amène ce soir, finalement, à vouloir vous rencontrer à ce moment-ci.

On se souvient début de l'été... en fait, début juillet, un premier élément où, au niveau de la santé publique, avec l'évolution du dossier de la santé environnementale à Rouyn-Noranda, avec le contexte de la Fonderie Horne, des émissions, avec des données finalement et des inégalités de santé, là, qui étaient diffusées, bien, un plan de match qui concerne la santé, particulièrement santé publique s'est donné.

Les grands objectifs de ce plan-là pour être capables de réaliser des actions même en période estivale, donc à travers la période des vacances, à travers finalement cette période-là où des gens, on leur a demandé, on les a mandatés pour produire certaines actions, réaliser certaines actions avec 2 grands objectifs en se disant donc qu'à court terme on voulait avoir une meilleure mesure des risques à la santé face aux émissions de la Fonderie Horne actuellement.

Déjà quelques données étaient sorties, mais la

1^{er} septembre 2022

demande que j'avais fait à ce moment-là puis le court terme qu'on demandait aussi puis qu'on imposait à ce moment-là c'est de dire ça veut dire quoi, ça, ces émissions-là quant aux risques à la santé. Donc, premier grand objectif.

Le deuxième, puis c'est aussi l'objet de ce soir, c'est de dire bien, compte tenu de ces données-là, compte tenu de l'information qu'on aura et qu'on a déjà, est-ce qu'il y a des mesures qu'on doit recommander à la population qui doivent être mises en place assez rapidement pour être capables de mieux protéger notre population face aux émissions.

Donc, des grands objectifs pour lesquels différents experts se sont mis à l'œuvre, dont ceux qui sont avec nous ce soir -- donc, merci de vous être joints à nous en région, ici, ce soir, merci à docteur Boileau également -- pour être capables d'en arriver à vous présenter ces différentes mesures ou ces différents éléments d'information.

Donc, ce soir, toujours dans l'évolution de la situation, des données qui sont disponibles, l'objectif est vraiment de vous présenter l'information à ce jour en lien avec la mesure des risques, donc mieux définir ces risques-là à la santé et tout ça dans un contexte où, dans le fil de l'été,

1^{er} septembre 2022

on a aussi eu la Fonderie Horne qui, tout récemment, a fait un premier dépôt donc des grands paramètres d'un plan de réduction d'émissions pour lequel vous avez certainement, là, pris connaissance et donc avec des paramètres que les experts pouvaient analyser puis pouvaient, à ce moment-là, à partir de ce plan de réduction là, établir, donc si c'est le plan qui se produit dans les 5 prochaines années, que veut dire le risque à la santé face, entre autres, aux jeunes enfants, aux mères en devenir.

Donc, c'est l'information qui va vous être transmise ce soir. Hésitez pas à poser vos questions à ce sujet-là, c'est pour ça qu'on a aussi les experts avec nous.

L'autre élément c'est quelles sont les mesures, s'il y en a, qu'on peut appliquer dès maintenant et que la santé publique recommande donc d'appliquer dès maintenant suivant ce premier dépôt là, tout en sachant que la fonderie a mentionné qu'elle allait déposer un plan plus complet, plus détaillé dans les prochains jours vraisemblablement parce que la consultation publique débute dès la semaine prochaine et donc là c'est nécessaire que la population, que vous, comme parents, ayez une information plus complète quant à la situation, quant

1^{er} septembre 2022

aux risques pour être capables de participer puis de bien contribuer à cette consultation publique, ce qui imposait nécessairement une rencontre avant le début de la consultation.

Pour moi, ce qui est le plus important, puis je vais terminer avec ça, c'est vraiment de vous donner le moment de poser vos questions, de vous donner l'opportunité de vous exprimer. En fait, c'est le premier moment depuis le début de l'été où on invite les parents, on invite la population à poser les questions, à faire part de leurs commentaires.

Je l'ai mentionné, hésitez pas, ça va être la plus grande part de la rencontre de ce soir, puis tout en vous rappelant que tout le monde ici, et ceux en ligne également puis les résidents du quartier qu'on va rencontrer tout à l'heure, vous êtes tous là parce que vous êtes concernés par la situation.

Les personnes qui vivent la situation, que ce soit en lien avec la perception de leurs risques, la perception de la situation, leur situation personnelle, on vit tous ça d'une façon différente. Le plus important là-dedans c'est de ne pas oublier de se respecter. On l'a entendu beaucoup, madame la mairesse l'a exprimé également, l'important c'est de se rappeler qu'on est tous citoyens de la même ville

1^{er} septembre 2022

de Rouyn-Noranda puis l'importance de se respecter finalement quel que soit comment s'exprime la préoccupation ou de quelle façon vous vivez la situation.

Donc, sur ce, je nous souhaite une belle soirée d'information. N'hésitez pas à poser vos questions, puis présentation, là, qui suit avec docteur Boileau immédiatement.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Bon, bien, alors à mon tour de vous remercier de nous permettre d'être avec vous ce soir. Vous savez que la situation, elle soulève beaucoup de questions, on est bien conscients de ça et on s'est affairé depuis un bon moment à essayer de trouver toutes les réponses les plus claires pour que vous soyez clairement informés de la situation puis de ce que vous pourriez en juger comme importance ou pas importance ou pour les préoccupations que vous avez comme parents pour vous, là, la plupart bien sûr qui sont ici comme parents.

Moi, bon, bien sûr, je remercie l'équipe de l'établissement, du Centre intégré de santé et services sociaux de nous accueillir puisqu'on est en appui à leurs travaux, de docteur Trépanier, de son équipe qui connaissent bien la situation.

1^{er} septembre 2022

Je ne suis pas seul, on est entourés d'experts, vous les voyez ici en avant, mais il y en a d'autres aussi dans la salle du ministère de la Santé et Services sociaux et de l'équipe, bien sûr, régionale qui a été nommée, Daniel est au micro déjà.

On a la chance aussi d'avoir -- ça a été dit, là -- madame Proteau qui a une fonction de sous-ministre qui coordonne l'ensemble des travaux...

- - - -

INTERRUPTION DE L'AUDIO D'UNE DURÉE DE 5 MINUTES

- - - -

PAR Dr LUC BOILEAU :

... il y a d'autres organisations dans le monde qui ont été repérées et les plus sévères qui ont été retenus, soit ceux de la Californie, le DPA Californian, eux autres ont situé ça à 15 et ils ont étudié toute la base de données qui justifiait ça, qui rend ça très, très sévère, c'est très sévère et voici l'élément sur lequel on s'est tous concertés et on a dit « c'est ça qu'il faut qui soit atteint ici pour la communauté et ce sont les règles qui ont été retenues et nous avons compris que le gouvernement, par la voix du ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques en a fait siennes.

1^{er} septembre 2022

Ce n'était pas juste sur l'arsenic, là, il y a eu d'autres paramètres. Donc, l'exposition pour les femmes enceintes pour le même enjeu, mais aussi pour les bébés de petits poids, il y avait des limites qu'on se fixait comme le niveau très sécurisé, c'était une exposition à 200... là, je vais donner des chiffres, là, mais je ne veux pas noyer ça avec des chiffres.

Mais on a regardé aussi pour les autres métaux, là, que vous avez entendus, le cadmium, le nickel, le plomb aussi pour les enfants qui peut avoir des effets chez les enfants et qu'on ne veut pas qu'ils soient exposés.

Alors, forts de cela, on a bien situé nos attentes, nos attentes aussi de concertation avec la Direction régionale de la santé publique et nos attentes signifiées pour que l'attestation qui est prévue être faite avant la fin de l'année 2022 soit établie avec ces paramètres-là à atteindre dans les meilleurs délais.

On est capables de répondre à vos questions sur l'impact de ces dépassements-là. Parce qu'en ce moment, quand on dit 15, là, au niveau de la station légale qui est à côté, pas très loin, là, où est-ce que vous êtes, tu sais, sur la rue Portelance --

1^{er} septembre 2022

j'imagine vous replacez tout ça mieux que moi -- bien, la première station qu'il y a là, la moyenne de l'année, elle est un petit peu en bas de 100, là, mais elle est permise jusqu'à 100.

Alors, quand on parle de 15 puis qu'on est rendus à 87, il y a une différence. Ce qui est annoncé par le projet de l'entreprise dans ses grandes lignes, on n'a pas vu le détail, il devrait nous arriver d'ici quelques jours puisqu'il y a une consultation publique qui aura lieu dès la semaine prochaine pour une période de quelques semaines ou à peu près 1½ mois, bien, la proposition de l'entreprise situait ça à 65 l'année prochaine, après ça, ça tombe à 45 pour 2 ou 3 ans, puis ensuite ça atteint 15.

Alors, est-ce qu'on est préoccupés par ces niveaux-là de 65 ou de 45 ou de 15, bien sûr que non, on vient de l'établir, mais pour la question des enfants, on a bien étudié ça et on sait qu'il y a une grande zone de sécurité autour des chiffres que nous avons imposés et nous ne croyons pas qu'il y a là une source de grandes préoccupations pour nous, mais nous voulons être clairs, on veut se donner toutes les chances de faire en sorte que les expositions soient minimisées.

Alors, on a ajouté un paramètre qui est très

1^{er} septembre 2022

connu de vous et qui est connu ici et je vais laisser docteur Trépanier ou même madame Proteau pouvoir en disposer, mais pour nous, les facteurs d'ingestion, donc le fait que les jeunes enfants soient exposés...

Puis, tu sais, c'est normal, un enfant ça va se promener, ça va mettre sa main à la bouche et tout ça, c'est bien sûr, alors il y a des risques qui sont là d'une ingestion parce que c'est dans l'environnement, c'est dans la cour, c'est dans les poussières de maison, c'est tout ça. Donc, ça, faut être très sérieux là-dessus et on a exigé que des changements soient apportés le plus vite possible dans une considération de maintenant.

Donc, forts de cela, on est dans une zone qui, nous, nous rend plus sécurés pour se présenter devant vous, de répondre à toutes vos questions autour de ça et de progresser avec confiance sur la diminution de tous ces risques-là pour vous comme adultes, mais aussi pour les enfants ou pour les femmes enceintes ou qui le sont ou qui voudraient éventuellement avoir des enfants, là, dans ces quelques très prochaines années.

Nous avons donc balisé tout ça avec les expertises requises. On en a parlé plusieurs fois entre nous pour être certains qu'on s'assurait d'un

1^{er} septembre 2022

niveau non seulement de prévention, mais de précaution autour de ça et nous sommes confiants qu'on va répondre à toutes vos questions autour de ça. Donc, je laisserais mon collègue, docteur Trépanier, le soin d'ajouter des éléments.

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉ :

Donc, bien, c'est ça, le 15, on l'a bien dit, là, il va être dépassé pendant quelques années. Donc, l'important c'est vraiment de diminuer les risques le plus rapidement possible. Donc, dès cet automne, on va demander, avec la collaboration, là, du ministère de l'Environnement et de madame Proteau, de commencer à décontaminer des terrains du quartier Notre-Dame.

Bien sûr, on va prioriser, parce qu'il y a quand même plusieurs terrains, on va commencer par ceux où il y a des enfants. On a quand même eu des caractérisations qui ont été faites dans le passé, dont une assez récente, là, en 2021 où on a quand même identifié certains terrains qui dépassaient pour l'arsenic ou le plomb.

Donc, ces terrains-là, pour s'assurer que les enfants, immédiatement, là, le plus vite possible, en fait, cet automne, cessent d'être exposés par la voie de l'ingestion, on va commencer par ces

1^{er} septembre 2022

terrains-là, mais on n'arrêtera pas là.

On va aussi faire éventuellement dans la séquence, on parle probablement de l'été prochain, là, la décontamination de tous les terrains contaminés du quartier Notre-Dame et on va aussi ne pas s'arrêter, on va continuer d'explorer dans l'ensemble de la ville les terrains qui sont contaminés et encore avec une priorisation de voir quels terrains on doit faire de façon prioritaire et probablement qu'on va encore y aller avec ceux où il y a des enfants de 6 ans et moins.

Le fait qu'il y ait des dépassements du 15, mais aussi de certains repères aigus pendant quelques années va nous amener à offrir une offre de service aussi à l'ensemble des parents et des citoyens au niveau de la santé publique donc qui est que chaque personne qui aura vraiment une situation particulière qu'ils veulent adresser à un professionnel de la santé vont pouvoir contacter la santé publique et on va regarder l'ensemble de la situation, donc l'ensemble des symptômes, des facteurs de risques ou des caractéristiques de la personne et pouvoir lui expliquer par rapport à vraiment sa situation personnelle les risques.

Il se pourrait qu'il y ait des situations

1^{er} septembre 2022

exceptionnelles où on va vouloir aller à un deuxième niveau, essayer de comprendre un petit peu plus. On a plein de possibilités par rapport à ça. On va former les médecins, là, prochainement sur quand c'est pertinent d'aller faire la recherche de métaux.

Donc, il y aura toujours cette possibilité-là si vraiment on veut le savoir, mais on va avoir des outils, on va être outillés pour accompagner les personnes qui veulent poser plus de questions, avoir plus d'informations par rapport à leur situation. Donc, on a vraiment le souci d'oublier personne dans cette démarche-là.

Donc, voilà, on vise toujours le 3, ça, on l'a bien dit. Donc, l'important c'est de diminuer progressivement, mais rapidement la voie de l'ingestion et de pouvoir diminuer les risques, là, pour vos enfants et pour vous-même.

PAR Dr LUC BOILEAU :

On est prêts à répondre aux questions, je pense, Daniel.

PAR M. DANIEL PROULX :

D'abord, comme plusieurs d'entre vous, il y avait un lien pour poser des questions et il y a une question, là, qui est vraiment revenue très fréquemment qui concerne le suivi environnemental de la cour d'école,

1^{er} septembre 2022

est-ce que la cour d'école est contaminée, qu'allez-vous faire avec la cour d'école et était surtout spécifique sur l'école Notre-Dame-de-Protection. Elle est vraiment revenue régulièrement, cette question-là.

Je vais céder à la parole à mon collègue Stéphane Bessette pour vous parler un petit peu de l'historique en lien avec ça, puisqu'il y a eu longtemps des suivis autour de la cour d'école, vous expliquer qu'est-ce qu'il en est un petit peu du passé, puis je vais céder la parole après à madame Proteau puis elle va vous expliquer qu'est-ce qui s'en vient pour la question de la cour d'école puis après on pourra commencer à prendre des questions, là, du public avec grand plaisir.

PAR M. STÉPHANE BESSETTE :

Bonjour à tous. Je vais prendre quelques minutes, là, pour vous expliquer un peu qu'est-ce qui est fait dans le quartier Notre-Dame depuis quand même plusieurs années.

Historiquement, depuis le début des années '90, il y avait un suivi du plomb qui était fait pour... Je vous dirais, historiquement, il y a eu des mesures de plombémie, des mesures de plomb dans le sang à partir du début des années '90, puis on s'est rendu

1^{er} septembre 2022

compte, la santé publique à ce moment-là, là, que les concentrations étaient quand même relativement élevées chez les enfants puis ce qui avait été identifié comme action permettant de diminuer ces concentrations-là dans le sang c'était de restaurer les sols dans le quartier Notre-Dame.

Donc, en '90 - '91, il y a eu à peu près 80 % des terrains de l'ensemble du quartier qui ont été restaurés y compris aussi les endroits où il y a des garderies en milieu familial, les CPE, les terrains de l'école et depuis ce temps-là il y a un suivi qui est fait aux 2 ans des terrains où peuvent jouer des jeunes enfants puis où les enfants se font garder.

Les garderies en milieu familial, il y a un suivi qui est fait aussi pour s'assurer que lorsqu'il y a une garderie qui ferme, il y en a une autre qui ouvre, on s'assure finalement de savoir où se trouvent exactement les garderies.

Donc, il y a ce suivi-là qui est fait, puis pendant les années '90, on avait un seuil de 500 parties par million pour le plomb qui était utilisé.

À partir du début des années 2000, il y avait une problématique plus spécifique en lien avec l'arsenic. Il y a eu l'augmentation des concentrations d'arsenic dans l'air, ce qui a amené

1^{er} septembre 2022

la santé publique à demander d'ajouter un seuil pour l'arsenic aussi. Ce seuil-là a été, jusqu'à tout récemment, à 100 parties par million. Le seuil au Québec qui est utilisé c'est 30 parties.

Donc, c'est ce seuil-là, le 30 ppm, que vous pouvez entendre parler, là, dans les médias ou dans différents documents, c'est le seuil qu'on demande depuis 2019 et qui va être appliqué.

Donc, grosso modo, je peux vous communiquer les résultats peut-être les plus récents en lien avec à la fois le terrain de l'école Notre-Dame puis le terrain des différents CPE.

J'ai aussi les résultats pour différentes garderies. Il y aura peut-être possibilité, puis ça, je suis peut-être... Les garderies sont numérotées, on n'a pas les adresses ici, là.

Si jamais il y a des gens qui possèdent des garderies en milieu familial, vous pourriez venir me voir après la rencontre, là, puis on pourra voir si votre adresse avait été déjà ciblée. Si ce n'est pas le cas, là, on verra à prendre en note, là, l'adresse puis faire le suivi adéquat.

Donc, juste pour vous donner quelques résultats, au niveau de l'école Notre-Dame, comme vous le savez probablement, la partie avant de l'école, là, qui

1^{er} septembre 2022

est gazonnée avait été restaurée l'année dernière ou dans les 2 dernières années parce qu'elle dépassait le 30 parties par million d'arsenic. Donc, c'est ce seuil-là qui avait été appliqué.

La partie arrière où est-ce qu'il y a du 0 ³/₄, là, du gravier presque à la grandeur, là, bien, ce gravier-là est quand même propre. Il contient certaines concentrations d'arsenic, il est à 19 parties par million, le seuil étant à 30.

Je vous dirais qu'on est quand même très loin du 100, mais on s'approche tranquillement du 30. Moi, je vous donne l'information, je ne sais pas s'il va y avoir des actions envisagées en lien avec ce gravier-là.

D'un point de vue de santé publique, du gravier dans une cour d'école, ça peut facilement être remplacé par autre chose, on peut rajouter de la terre, on peut verdir, bref, c'est des environnements qui peuvent être facilement améliorés. À cet effet-là, il pourra y avoir des discussions.

Au niveau des différents CPE, L'Anode magique, la concentration est à 9 parties par million. Le seuil est à 30, donc je dirais qu'on est quand même relativement bas et puis au niveau du CPE La Ribambelle on est en moyenne à 2.5.

1^{er} septembre 2022

Puis comme je vous dis, le suivi, il est fait aux 2 ans, ce n'est pas impossible que les résultats, on va dire en 2015 ou en 2017 étaient relativement un petit peu plus élevés.

J'ai vu des résultats qui, pour La Ribambelle, étaient peut-être autour de 5, 7 ppm. Il y a quand même une certaine imprécision ou incertitude, là, tout dépendant d'où on échantillonne sur un terrain, mais règle générale, on fait un échantillon composite qui vise à donner une moyenne pour le terrain, mais qui, considérant que c'est des sols et non pas, on va dire, de l'eau potable où la concentration va être plus égale dans le liquide, au niveau des sols, il y a une certaine incertitude puis on le voit, mais ce n'est pas, je vous dirais, là, pour La Ribambelle, on est plus entre 2.5 à 7 parties par million

Donc, l'idée ici c'est de dire que les sols où jouent vos enfants sont surveillés aux 2 ans puis on s'assure que les terrains n'atteignent pas les seuils et puis si jamais les terrains venaient à atteindre ces seuil-là il y aurait des actions de restauration qui seraient faites.

Donc, c'est un peu le résumé que je voulais vous donner. Je serai là aussi pour répondre à d'autres questions, là, tout au long de la rencontre. Je vais

1^{er} septembre 2022

céder la parole à madame Proteau.

PAR M^{me} HÉLÈNE PROTEAU :

Merci Stéphane. Bonsoir tout le monde, ça me fait plaisir d'être avec vous. On a parlé de l'historique de la situation. Maintenant, on va se tourner vers l'avenir.

En 2019, il y a eu un comité interministériel qui a été formé pour justement regarder un plan d'action que la fonderie avait fait dans le but d'accélérer et une des recommandations du comité interministériel c'est que le ministère de l'Environnement reprenne la gouvernance du dossier d'encadrement des sols comme il le fait partout au Québec pour la gestion des terrains contaminés.

Donc, on a travaillé à mettre ça sur pied, un groupe d'experts chez nous spécialement pour regarder le dossier de la fonderie et ce qu'on exige de la fonderie c'est de faire un nouveau protocole d'échantillonnage.

Ce qui a été fait dans le passé, c'est correct, ça a permis de faire plusieurs interventions, de faire plusieurs travaux de décontamination, mais là on veut vraiment avoir un portrait clair de la situation prioritairement dans le quartier Notre-Dame et maintenant, avec les discussions des

1^{er} septembre 2022

dernières semaines, ultra prioritairement pour les terrains fréquentés par les enfants, mais que ce soit les terrains à haute fréquentation, garderies, écoles, parcs, mais aussi les terrains résidentiels où des familles habitent et que les enfants ont accès à la cour.

Donc, le protocole va être amélioré par rapport à certaines pratiques du passé en ce qui concerne le nombre de paramètres qui sera analysé, en ce qui concerne le nombre d'échantillons qui va constituer le composite, comme expliquait monsieur Bessette, en ce qui concerne aussi la profondeur où on va aller échantillonner pour s'assurer qu'on va vraiment décontaminer le terrain.

Le protocole est sur le point d'être accepté par nos experts au ministère de l'Environnement et les actions de caractérisation pour avoir vraiment un portrait de la situation vont débiter dès la mi-septembre. Ça va être fait par une firme spécialisée dans le domaine et analysé dans des laboratoires accrédités, bien sûr.

En parallèle de ça, forts des discussions qu'on a eues avec nos experts de la santé, arrive la décontamination prioritaire dans le contexte de ce qui vous a été expliqué tout à l'heure. Donc, en

1^{er} septembre 2022

parallèle vont se tenir des activités de décontamination aussi, et ça, ça va être basé sur les résultats qui sont disponibles présentement.

Donc, il y a eu une caractérisation l'an dernier, il y a des terrains qui sont... qui dépassent le 30 ppm au niveau de l'arsenic, il y a des terrains qui dépassent les critères pour le plomb aussi. Donc, les gens concernés seront contactés.

Le ministère s'assure qu'il va y avoir un bon plan de communication, qu'on va être en mesure d'expliquer aux propriétaires, mais aussi à ceux qui fréquentent, là, le parc comme, par exemple, la moitié Trémoy avait déjà été fait.

Bon, bien, cette année, le ministère va exiger que l'autre partie soit fait et on va retourner caractériser dans les garderies, CPE, écoles et donc la décontamination va aussi commencer dès le mois de septembre.

On l'a expliqué tout à l'heure, comme disait docteur Trépanier, il y aura une alternance à chaque année avec la décontamination et la caractérisation pour toujours s'assurer qu'on respecte les critères des seuils sécuritaires pour les terrains.

En ce qui concerne le plomb, on a des discussions depuis les derniers jours, j'oserais dire, avec nos

1^{er} septembre 2022

collègues de l'INSPQ qui ont une bonne connaissance des risques associés au plomb et il pourrait même être envisagé par le ministère d'exiger un seuil plus sévère que le seuil qui s'applique au niveau du règlement à travers toute la province de Québec justement pour nous assurer de protéger de façon vraiment sécuritaire, sécuritaire les enfants du quartier Notre-Dame.

Donc, ça aussi, c'est quelque chose qui est adapté à la situation qui se vit présentement et tout est mis en œuvre finalement pour qu'on diminue le plus possible l'exposition des enfants à la contamination qui provient des sols. Merci beaucoup.

PAR M. DANIEL PROULX :

Là, si vous voulez, les personnes qui veulent poser des questions, aller au micro, le micro est ouvert. Ça prend toujours une première personne qui brise la glace. Puis on m'a dit aussi qu'on avait une question en ligne, donc on pourra commencer avec la salle puis on pourra aller en ligne après. Allez-y, Madame.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Une première question, parce que je vais en avoir d'autres, c'est certain, mais on va commencer par une. J'aurais aimé avoir des informations en ce qui concerne Noranda School. Mes enfants fréquentent

1^{er} septembre 2022

l'école Noranda School qui est dans le secteur puis vous n'avez pas nommé les données à ce niveau-là et, c'est ça, je commencerais par cette question-là.

PAR M. DANIEL PROULX :

Oui, je les ai. En 2019, donc pour l'arsenic, là, c'était à 14, donc quand même assez bas. Il faut vraiment aussi comprendre question de la dynamique, je dirais de la dispersion de la pollution dans le quartier, donc vraiment ce qui est à l'ouest de la 9^e Rue, est vraiment plus protégé, donc il y a moins de contamination qui se fait à l'ouest de la 9^e Rue, donc du côté justement de La Ribambelle ou de la Noranda School.

Donc, le secteur le plus touché, là, est vraiment comme à l'est de la 9^e Rue. Donc, juste pour une information générale, mais on le voit avec vraiment le suivi environnemental au niveau de la déposition des poussières.

Aussi, au niveau des sols, donc si vous voyez, il y a des cartes qui ont circulé dans les médias, on voit vraiment que... Là, je suis en train de me mélanger dans mon Est, Ouest... Donc, à l'ouest de la 9^e Rue, quand on regarde les dernières caractérisations, donc c'est un secteur qui est moins affecté, là, en termes de pollution des sols de

manière générale.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Bonjour. Vous avez émis des recommandations concernant les sols. Allez-vous émettre des recommandations aussi concernant les émanations dans l'air, là, par rapport aux enfants, donc ventilation dans les écoles, gestion d'ouverture des fenêtres, mesures à prendre s'il y a des pics qui dépassent les recommandations, là, pour d'ici à ce qu'on atteigne le 3 nanogrammes ?

PAR Dr LUC BOILEAU :

Vous parlez surtout des écoles, là, c'est ça ?

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Bien, partout dans le quartier, mais oui, particulièrement pour les écoles, ma question est dirigée vers ça.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Bien, merci pour la question parce qu'elle nous avait été posée avant, là. Tu sais, il y a eu plusieurs questions qui ont été transmises. Bien, je laisse-tu Stéphane exprimer ça ?

PAR Dr STÉPHANE PERRON :

C'est sûr que des systèmes de ventilation mécanique avec un système de filtration d'air, c'est toujours bon partout où on est, là. Ça aide à garder ce qui

1^{er} septembre 2022

est à l'extérieur à l'extérieur, puis à l'intérieur à l'intérieur, fait que ça, c'est bon pour tout le monde tout le temps, partout, dans toutes les circonstances.

Par rapport à ça, bien, c'est est-ce que ça va faire une grosse différence dans l'exposition totale de l'enfant ? Probablement pas, mais ça peut contribuer à le baisser, fait que c'est pour ça que tu sais, c'est toujours quelque chose qui est bien, en fait, là.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Puis il y a d'autres préoccupations, vous les avez entendues ça fait 2 ans, là, sur la COVID puis les risques de contagion, hein, on a entendu ça souvent, mais ici, c'est la même façon de voir ça, là. On peut ouvrir les fenêtres, on l'encourage, on encourage aussi la mise sur pied des systèmes de ventilation mécanique, il n'y a pas de différence.

Donc, on n'estime pas qu'il faut utiliser ce levier-là pour diminuer l'exposition, ce n'est pas le levier, là. Par contre, pour la COVID, on pourrait vous en parler, mais ça, je ne suis pas sûr que vous êtes ici pour ça.

PAR M. DANIEL PROULX :

Question en ligne donc qui demandait : est-ce qu'il

1^{er} septembre 2022

y a un risque pour les autres secteurs de la ville où les enfants jouent ou résident ?

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉ :

Bien, en fait, nous, au niveau de la Direction régionale, on a fait une étude de caractérisation des sols ailleurs, à l'extérieur du périmètre urbain. Pour les 3 substances principales, là, le cadmium, l'arsenic et le plomb, il y a certains terrains qui dépassaient pour 1 de ces 3 métaux là.

Donc, c'est pour ça qu'on a un projet, dans la séquence, là, au niveau de la caractérisation, d'aller à l'extérieur du quartier Notre-Dame pour justement avoir une meilleure connaissance de ça et agir, si c'est requis, là, pour les terrains, encore une fois avec une priorisation en commençant par les terrains où il y a des enfants.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Et on comprend que l'enjeu pour la caractérisation des sols, là, c'est vraiment avec la complicité forte du ministère de l'Environnement, madame Proteau vient de s'exprimer, mais la logique c'est si on habite proche de l'usine, bien, il y en a dans l'air, il y en a plus en ce moment dans l'air, ça va diminuer, là, mais il y en a plus en ce moment dans l'air, donc on commence par là, dans le quartier

1^{er} septembre 2022

Notre-Dame, progressivement, puis dans le reste de la municipalité, s'il y a des dispositions.

Tu sais, ce n'est pas parce qu'ils sont en dehors de la frontière du quartier Notre-Dame qui n'a pas d'efforts qui doivent être mis. Tous les terrains contaminés doivent être décontaminés, mais il y a un ordre de priorisation à donner, mais tous doivent l'être. Pour nous, en santé publique, c'est clair qu'ils doivent l'être.

Puis c'est sûr où est-ce qu'il y a des enfants, mais s'il n'y a pas d'enfant, faudra qu'ils soient décontaminés parce qu'un jour, il va peut-être y avoir des enfants ou autres, fait qu'il faut garder une vigilance autour de ça, puis c'est la logique que nous prenons, c'est celle-là qu'on demande qui soit appliquée et c'est celle-là qui est retenue.

PAR M. DANIEL PROULX :

Je peux peut-être ajouter aussi une... Ah ! Il y a un monsieur qui se lève pour une question, je vais vous laisser la parole.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

Bien, les autres questions qu'on avait envoyées par écrit, est-ce que vous allez y répondre au courant de la soirée ?

PAR M. DANIEL PROULX :

1^{er} septembre 2022

Bien, si vous en avez déjà envoyé par écrit, on les a toutes, on en a...

PAR UNE VOIX MASCULINE :

On va avoir les réponses ?

PAR M. DANIEL PROULX :

On en a plusieurs centaines, donc on ne peut pas non plus, là, toutes les répondre. À quoi on s'est engagés, comme madame Caroline Roy l'a dit, là, c'est de prendre toute cette liste-là et de faire vraiment un questions/réponses pour toutes les questions qu'on nous a adressées, puis il y en a quand même plusieurs, là, qui se recoupent.

Pour nommer les sols, la cour d'école, la ventilation à l'école, c'est des questions sont vraiment revenues régulièrement. Donc, vous pouvez poser des questions que vous avez déjà mis dans votre question/réponse.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

J'en ai une que je n'avais pas mis, là. Pour avoir les données en temps réel, est-ce que vous avez l'intention de nous rendre ces données-là accessibles ? Moi, j'aimerais ça savoir si on a des pics pour ne pas aller dans le secteur quand que la concentration est plus élevée, par exemple, là.

Pas juste la moyenne sur un an, là, la moyenne,

1^{er} septembre 2022

il y a des mois que la fonderie est en *shutdown*, qu'il n'y en a pas, d'arsenic, là, qui est émis par directement les activités, là. Fait que ça serait l'fun d'avoir les données réelles.

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉ :

On n'a pas vu le plan de la fonderie encore, vous comprenez, ça va être bientôt disponible publiquement dans la consultation. Nous, on va analyser le plan comme il faut, puis on va faire plusieurs recommandations ou suggestions de mesures qui sont déjà entamées, là, ça fait longtemps qu'on travaille sur ce dossier-là.

C'est sûr que tout ce qui est communication, transparence des données, qualité des mesures, qu'est-ce qui est mesuré, c'est toutes des choses qui sont déjà en discussion, mais qu'on va officialiser par un écrit de santé publique, là, dans le cadre de ce qui sera demandé dans la consultation.

Parce que vous comprenez qu'aujourd'hui c'est une première mesure qu'on vous annonce parce que c'est une mesure immédiate, là, qui va commencer dès cet automne, mais il va y avoir d'autres mesures, comme celle que vous nommez, là, l'intérêt en termes de mesures ou de transparence ou de communication.

Ce qu'on va proposer pour encadrer, si on peut

1^{er} septembre 2022

dire, ces mesures-là ou l'actualisation, on appelle ça un guide de cohabitation. On va vraiment, là, s'entendre avec plusieurs parties prenantes sur quels sont les mécanismes qu'on veut se donner pour atténuer les impacts, quels sont les mécanismes de communication qu'on veut se donner, comment mieux cohabiter avec l'industrie et les résidences qui sont autour.

Donc, vous voyez aujourd'hui la première annonce comme mesure immédiate qu'on vient vous donner pour protéger rapidement les enfants et l'ensemble des citoyens, mais ce que vous nommez c'est quelque chose qu'on est bien conscients puis qu'on travaille déjà.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Je peux-tu me permettre de rajouter ? C'est qu'à votre question sur cette transparence-là, les équipes de santé publique, quand on a regardé les données qu'on avait, il y en avait beaucoup, c'était riche de sens, mais ce n'était pas suffisant et puis ce qu'on a demandé, puis c'est retenu, c'est pour ça que pour nous c'est important, c'est d'avoir les données sur tout.

Tu sais, pas juste sur l'arsenic, là, sur tous les métaux qu'on peut avoir, sur les particules, les avoir en temps continu. Pas les avoir une fois par

1^{er} septembre 2022

semaine ou plus espacé, les avoir en temps continu.

On a demandé ça, c'est comme des données journalières, mais sur un plan technique, là, ça peut être une journée puis on passe l'autre. Juste changer le filtre, des affaires qui sont normales, là, qui sont normales, là, mais c'est le plus possible, puis de dire voici, si on a besoin d'avoir ça en continu pour nous, surveiller ça, mais le faire en toute transparence.

Autrement dit, tout ça, pour la santé publique, c'est important, puis pour l'équipe régionale, de mettre ça en transparence avec vous dans la communauté pour que vous puissiez voir ça et être capables de suivre tout ça en même temps que nous.

Parce que les exigences qui sont demandées, faut qu'on le voie arriver, là. Tu sais, si on dit « voici, ça doit baisser de ça », bien, là, faut qu'on le voie arriver.

Ceux qui sont capables de tenir le coup d'une entreprise puis dire « là vous faites défaut », ce n'est pas la santé publique. Ça, c'est le gouvernement, le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, mais nous, on est là pour surveiller si ça s'applique et si c'est bien retenu et s'il y a des choses qui peuvent être

1^{er} septembre 2022

ajoutées, que ce soit sur la décontamination ou sur d'autres paramètres, et tout ça, ça a été mis clair et ça va l'être encore plus clair dans la progression de l'attestation gouvernementale dont vous entendez parler, là, dont la consultation publique s'annonce pour la semaine prochaine.

C'est pour ça qu'on est ici ce soir, là, c'est pour venir rendre compte de ce qui va être fait puis de la posture qu'on prend. En plus, comme ça a été dit, quand on va avoir la proposition complétée de l'industrie qui va être rendue publique à l'ouverture, là, parce qu'elle se dépose en ce moment puis il y a des *backs and forths* là-dessus, on va être capables de clarifier tous les aspects à l'intérieur de ça, mais nous sommes très confiants qu'on va aller dans le sens que vous réclamez, c'est-à-dire être hyper transparents.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

O.K. Merci.

PAR M. DANIEL PROULX :

Puis j'inviterais peut-être madame Proteau à faire un petit complément puis faire une petite précision. Donc, la santé publique, on s'occupe plus des questions de santé. Les questions de suivi environnemental, c'est vraiment plus le ministère de

1^{er} septembre 2022

l'Environnement, donc c'est pour ça que je vais céder la parole à madame Proteau pour faire un petit complément.

PAR M^{me} HÉLÈNE PROTEAU :

Oui, bien, il y a eu plein de bonnes réponses de données, mais peut-être juste vous dire, la consultation publique, comme vous dites, Docteur Boileau, qui va s'ouvrir le 6 va comporter beaucoup de données et il va y avoir un volet, vraiment un onglet cliquable, là, où toutes les informations qui sont disponibles au niveau du suivi de la qualité de l'air -- vous le savez, il y a plusieurs stations qui font l'échantillonnage de la qualité de l'air ambiant à Rouyn -- le ministère va mettre toute l'information.

Donc, vous allez pouvoir voir pour chacune des stations au cours des dernières années qu'est-ce qui s'est passé, puis on a essayé de vous mettre aussi des documents explicatifs.

Pour ce qui s'en vient, je voudrais quand même préciser à la personne qui a posé la question, là, visuellement, je ne le vois plus, mais... ah oui ! la science... puis docteur Boileau a raison là-dessus, là, le ministère de l'Environnement va vraiment demander dans la prochaine autorisation

1^{er} septembre 2022

ministérielle d'accentuer les suivis.

Donc, maintenant, c'est fait aux 6 jours, 3 jours, donc on peut aller plus loin, mais faut comprendre qu'il y a des types de contaminants qui se suivent en temps réel avec des instruments de mesure scientifiques qui font de la lecture et on est capables...

Info qualité d'air, là, quand on suit le smog, ça, on est capables de voir ça en temps réel, les analyseurs sont... pour les métaux, c'est recueilli sur des filtres et ça doit être envoyé dans des laboratoires pour analyse. Donc, on va les mettre au fur et à mesure et à la fréquence qu'ils seront rendus disponibles.

Mais c'est sûr que si la question que vous aviez c'est « est-ce que je peux savoir aujourd'hui, il est midi, c'est quoi la quantité d'arsenic dans l'air à la station ? », les instruments de mesure ne permettent pas d'avoir une lecture en temps réel, mais la transparence qui va être là, aussitôt que les résultats vont rentrer du laboratoire, ça pourra être déposé dans un site et vous aurez toute l'information le plus rapidement possible finalement.

PAR M. DANIEL PROULX :

1^{er} septembre 2022

Peut-être faire une précision. Un des contaminants qu'on peut suivre presque en continu c'est le SO₂, donc qui est assez connu, là, dans la ville. Allez-y, Monsieur.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

Bonjour. J'ai une couple de questions, fait que vous m'arrêterez, Monsieur Proulx, si jamais je prends un petit peu trop de temps.

Déjà je vous remercie parce qu'on est quand même ailleurs qu'il y a 3 ans. Là, j'entends beaucoup parler de l'atteinte du 3 nanogrammes et quand on considère que l'arsenic c'est un cancérigène sans seuil, c'est plutôt de bonnes nouvelles pour le quartier, O.K. ?

Aussi, donc j'ai plusieurs questions. Madame Roy, vous disiez qu'en fait on essayait de savoir... d'évaluer, en fait, les risques des émissions, O.K. ? À date, les données qu'on a c'est aux 3 jours, je vois qu'on a envie d'améliorer ça, c'est quelque chose d'excellent. L'idéal, bien sûr, ça serait de l'avoir en continu.

Mais aussi surtout une question qui, au niveau de la santé, est importante, c'est-à-dire qu'on a une moyenne disons sur 3 jours qui est à 300 nanogrammes. À quoi elle correspond dans le temps ?

1^{er} septembre 2022

Est-ce qu'au final on a 30 nanogrammes pendant une dizaine de minutes ou on a quelque chose de constant ? Et ça, j'imagine qu'il y a quelqu'un qui doit avoir une idée ici.

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉRIER :

Bien, comment c'est mesuré actuellement c'est sur 24 h, donc la réponse exacte, on ne l'a pas. Ce qu'on croit, par contre, c'est que le quartier Notre-Dame est plus affecté par les émissions diffuses, donc les fameuses puffs, là, la surcharge des gaz.

Quand on regarde certaines données, là, puis certaines stations plus récentes qui ont été installées, bien, ça semble passer, les puffs, sur quelques minutes, là. Donc, est-ce que c'est ça qui influence beaucoup la mesure journalière le jour que c'est pris ? Peut-être.

Mais pour le savoir faudrait quasiment avoir des mesures à l'heure, mais avec les instruments, là, comme madame Proteau le disait, pour ce qui est des métaux, ça va être difficile de l'avoir à l'heure, mais, par contre, quand on regarde, exemple, les stations d'indices de qualité de l'air, là, dans la ville, il y en a une au centre-ville, bien, on capte le SO₂, donc ça donne une petite idée des fois, là, de quand il a pu y avoir un petit peu plus de SO₂

1^{er} septembre 2022

dans l'air, donc ça donne un indice.

Pour l'instant c'est ça qu'on a, mais je ne sais pas si, Madame Proteau, vous voulez continuer, mais essentiellement, c'est plus difficile pour les métaux, là, d'avoir des données en temps réel.

PAR M^{me} CAROLINE ROY :

Puis en fait, votre question, hein, vous l'amenez sur l'aspect des risques à la santé, puis je vais laisser évidemment nos collègues de l'Institut national pouvoir répondre à ça puisque ce que j'ai bien compris c'est qu'il y a quand même des modèles qui existent dans le monde qui permettent, à partir des données disponibles actuellement, puis celles qui sont projetées...

Parce que je vous l'ai dit d'entrée de jeu, en fait, les experts de santé publique ont regardé les données actuelles, mais ont regardé aussi pour les prochaines années avec ce qu'on connaît du plan actuel de la fonderie, qui n'est pas complet puisqu'on aura le plan détaillé prochainement, bien, qu'est-ce que ça veut dire comme risques à la santé, puis il y a quand même des données qu'on a actuellement où, en fonction des seuils projetés notamment au niveau de l'arsenic, là, dans la réduction des émissions qu'a présenté la fonderie

1^{er} septembre 2022

actuellement, bien qui permettent d'établir ça correspond à quoi comme risques à la santé, mais là je vais laisser les experts pouvoir répondre mieux à cette question-là, évidemment.

PAR M. MATHIEU VALCKE :

Pour faire ça court, en fait, votre question dans le fond c'est de dire une quantité qui est émise durant quelques minutes, bon, ça donne une moyenne sur toute la journée, est-ce que c'est le même risque que si on regarde juste pendant ces 4 - 5 minutes-là, c'est ça que je comprends de votre question.

La question, elle est bonne. Malheureusement, la réponse, c'est difficile à répondre à cette question. L'état de la science est assez... il y a des limites à ce qu'on peut dire là-dessus.

C'est certain que de manière générale, pour un organisme, être exposé de façon transitoirement, quelques minutes, ça peut être inconfortant, on peut avoir un inconfort, mais au niveau de l'impact sur l'organisme, c'est vraiment plus des concentrations continues ou moyennes dans le temps qui nous permettent de juger d'un risque auquel on attribue un risque.

Donc, c'est pour ça qu'on se réfère à ça et très généralement il y a quand même un bon lien entre...

1^{er} septembre 2022

il n'y a pas de situation où tout d'un coup on ne voit absolument aucun risque à des concentrations moyennes et un risque très, très élevé pour des concentrations durant 2 - 3 minutes.

Alors, il y a une bonne corrélation généralement entre les 2, mais c'est certain que ce qui est le plus important pour nous c'est de voir comment ça se comporte en moyenne sur des longues durées de temps et quand on a cette information-là on est confiants qu'on est capables d'apprécier et de prévenir les situations à risques incluant ces variations que vous évoquez.

PAR M. DANIEL PROULX :

Excellent. Donc, si vous avez d'autres questions, vous pouvez vous remettre en file pour laisser la parole à d'autres. Allez-y, Madame.

PAR Dr LUC BOILEAU :

On va essayer de ne pas tous répondre chacun parce que je sais qu'il y a plusieurs questions.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Oui...

PAR M. DANIEL PROULX :

Peut-être indiquer à qui votre question s'adresse.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Oui, bien, elle va s'adresser à plusieurs personnes,

1^{er} septembre 2022

j'ai l'impression. Je vais essayer de faire vraiment un effort de ramasser ce que j'ai envie de dire.

D'abord, j'ai envie de dire que c'est une citoyenne et une mère inquiète quand même qui est ici ce soir. Je veux interpeller au niveau des recommandations que vous avez faites en lien avec le 15 nanogrammes, là, à atteindre le plus rapidement possible qui comportait... tu sais, que vous jugiez que le risque est acceptable, là, au niveau de l'atteinte à la santé des enfants, des femmes enceintes, et cetera.

Vous avez émis cette recommandation-là. Je vais voir est-ce que vous preniez en compte l'effet combiné des différents métaux avec le plomb, le cadmium et le nickel et les autres métaux ou c'était uniquement l'arsenic ? Parce qu'on sait qu'il y a un effet combiné exponentiel.

Ensuite, on parlait d'une recommandation d'atteindre le plus tôt possible. Là, je sais qu'il y a différents volets, hein, il y a volet politique, le ministère donc qui ne relève pas... tu sais, ce n'est pas un volet qui vous appartient, mais le plus tôt possible, est-ce que 5 ans, vous considérez que c'est le plus tôt possible ?

Tu sais, parce que c'est quand même une longue

période, il y a beaucoup de femmes qui peuvent avoir des enfants d'ici 5 ans, les enfants qui sont nés aujourd'hui vont avoir passé entièrement leur petite enfance avant qu'on arrive à ce taux-là que vous jugez acceptable.

Quelles sont les conséquences pour les parents et les enfants dans les 5 prochaines années où on n'aura pas atteint la norme ? C'est quoi l'inacceptable qui va en résulter en fait de cette non-atteinte du 15 nanogrammes en sachant très bien qu'on vise le 3 ultimement ? Donc, ça, c'est comme dans un premier volet. Peut-être madame Proteau du niveau du politique pourra...

Puis en fait, ce qui m'inquiète un peu dans tout ce que vous dites depuis tout à l'heure, c'est que vous parlez... je vous sens un peu, puis peut-être que je me trompe, mais je vous sens un peu à la remorque de « lorsque la fonderie aura déposé son plan, lorsque la fonderie pourra » quand j'aurais des attentes envers ma santé publique de dire « bien, nous, c'est ça qu'on juge qui est acceptable minimalement. »

Puis pas attendre de voir nécessairement d'évaluer ce que la fonderie va proposer, mais d'aller au-devant puis dire « bien, c'est ça.

1^{er} septembre 2022

Maintenant, c'est ce qui est jugé acceptable, comment on fait pour arriver à ça ? » Tu sais, de prendre les devants plutôt qu'être en position d'attente de voir ce que...

Puis tout ça, je voulais dire aussi, considérant le fait qu'on n'a pas des mesures quotidiennes, on n'a aussi pas les mesures des particules fines qui ne sont pas prises en compte. Fait qu'on peut considérer que le risque... tu sais, les chiffres qu'on a ne représentent pas la réalité, ils sont probablement plus élevés. Qu'est-ce qu'on fait à ce moment-ci comme santé publique avec le principe de précaution qu'on devrait prendre en compte pour la santé de nos enfants ? Merci.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Merci beaucoup pour votre question, puis pour vos remarques. Je vais quand même vous dire qu'on a essayé, puis je pense qu'on a réussi, mais ça n'a peut-être pas paru dans toute la façon dont vous pouvez retenir ça, mais de faire exactement ce que vous demandez.

Nous autres, quand on a vu cette situation-là, on l'a qualifiée comme « attention, il y a des risques qui ne sont pas équitables par rapport aux autres populations au Québec. » Il y a des normes

1^{er} septembre 2022

qui existent, puis il y a des effets qui peuvent arriver pour, en particulier, le cancer, là, c'est ça qu'on avait regardé au point de départ.

On l'a mentionné, ça n'explique pas, là, la situation ici, mais quand même, ça dépasse les normes, hein, ce n'était pas compliqué à se convaincre autour de ça, puis on a même fait calculer c'est quoi le risque d'évolution dans les 40 prochaines années, combien de cas de cancer vont arriver.

Ce n'était pas beaucoup, mais c'est trop. C'est trop parce que la population ici est plus petite. Là, on ne parle pas d'une population de 20 000 000 de personnes, on parle de quelque chose comme 2 500 - 3 000 personnes pour le quartier Notre-Dame où la composante urbaine de Rouyn-Noranda est d'à peu près 25 000 personnes.

Pour nous, le repère c'était on est-tu en haut ou en bas de ce qu'on juge acceptable en santé publique, bien, on était en haut de ça, c'est-à-dire en haut dans le sens plus de risques. Donc, ce n'était pas bien difficile de dire que ce n'est pas acceptable pour nous.

Ce qu'on a fait ensuite c'est qu'on a fait toutes les études et on a réclamé ces études-là en ne

1^{er} septembre 2022

regardant rien de savoir si l'entreprise était capable, c'est quoi que ça va lui coûter, 100 000 000, 500 000 000, 1 000 000 000 000, on ne voulait même pas le savoir.

On a regardé uniquement c'est quoi les lignes qui devaient être atteintes pour garantir la sécurité totale pour les femmes enceintes, les enfants de façon totale complètement, risque 0. C'est ça qu'on a cherché et on a regardé si ce calcul-là rentrait dans des paramètres d'acceptabilité généralement reconnus en santé publique.

On n'a pas changé la norme, nous autres. Quand on a dit 15 au niveau de l'arsenic, là, ce que vous avez tous entendu, on n'a pas changé la norme. La norme c'est 3, l'objectif c'est 3, mais on sait qu'à 15 on est capables sérieusement de dire « là, là, on est dans des paramètres d'acceptabilité. De très haute sécurité pour les enfants, pour les femmes enceintes et pour les cancers, on est dans une zone d'acceptabilité parce qu'il faut atteindre 3. »

Tu sais, si vous êtes à 65, là, l'année prochaine puis après ça 45, bien, c'est au-dessus de 15, ça, là. Si vous êtes à 15, vous êtes au-dessus de 3, mais ça, c'est pour ceux qui sont collés sur la station légale, là. Quand vous allez sur le coin de

Portelance, là, vous voyez ça. Ça, c'est les mesures qui sont prises là et après ça se dilue.

De sorte que déjà, probablement que la majorité, l'immense majorité sont bien en bas de 15 du côté de Rouyn-Noranda, mais notre posture c'est toute la population. Ce n'est pas la majorité, c'est toute la population et on a dit « voici nos lignes. Maintenant, obtenez ça. »

Et quand on a dit « obtenez ça », bien, là, ils font les efforts qu'il faut pour demander d'obtenir ça le plus vite possible, et cetera, et ça donne cette proposition-là.

La différence c'est que quand on disait ça tantôt puis on l'a dit quelques fois, docteur Trépanier l'a repris, c'est que ce qu'on a vu, là, de l'entreprise il y a quelques semaines qui ont dit « on va atteindre 65, 45, 45 -- tu sais, là, c'est les taux d'arsenic -- puis 15, ça, c'est le *frame*, c'est leur orientation « voici, nous autres, on va atteindre ça. »

Mais le détail, là, comment est-ce qu'ils vont faire ça et c'est quoi les autres mesures qui vont être prises, que ce soit sur la question du cadmium, le plomb, tout ça, on n'a pas le détail. Nous, on a besoin de ça pour vous donner et donner au

gouvernement notre avis.

Non pas si c'est-tu l'fun, pas l'fun, c'est notre avis *clean* de dire « ça, ça va avoir tel impact, tel impact, tel impact. » C'est ça que nous voulons donner, mais nous sommes assurés que si on atteint 15, pour nous, on régularise complètement la situation de ceux qui sont comme vous, des mères ou avec... c'est-à-dire pour vos enfants ou celles qui seraient enceintes ou qui voudraient l'être au cours de ces années-là que vous décrivez.

Comme les 4 prochaines années, là, dans ce relief-là, bien, tu sais, les enfants vont grandir là-dedans ou il y a quelqu'un qui le mentionnait, puis c'est tout à fait juste. Alors, c'est ça qu'il faut mesurer.

Quand on regarde ça en toute objectivité, ces risques-là au niveau de la santé publique, ce qu'on dit c'est « oui, on reconnaît qu'il y a des risques qui dépassent ce qu'on a placé, nous, comme critères pour dire là, avec ça, *that's finish*, là, tu sais, on... » Bon.

Mais dans ces risques toxicologiques là on ne recommanderait pas à personne de dire que pour ça, il faut déménager ou il faut quitter le quartier. On n'est pas là, on n'est pas dans des risques de cette

ampleur-là.

On est dans des risques très, très faibles, comme on se le dit souvent en médecine ou en clinique, les choix appartiennent aux citoyens puis c'est à eux de juger s'ils peuvent tolérer un risque, si minime soit-il, mais nous, on est conscients qu'il n'y a pas, de ce côté-là, un risque qui nous amène à dire de recommander de quitter la maison, quitter le quartier. On n'est pas là du tout.

Mais avec ça, on tient tout à fait ce que vous avez dit et pour nous c'était notre ligne, il ne fallait rien savoir de l'entreprise. On ne veut pas le savoir, là, combien ça va coûter ou quoi que ce soit. Tu sais, s'ils veulent nous le dire, c'est correct, là, mais ce n'est pas notre mesure. Nous autres, c'est un point de vue de santé.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Je ne sais pas si les gens de l'INSPQ pourraient répondre à la partie de la question sur c'est quoi le... si vous avez considéré que 15 nanogrammes c'est acceptable, est-ce que ça considérerait l'effet combiné ?

PAR Dr LUC BOILEAU :

Oui.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

1^{er} septembre 2022

Puis en haut de ça, quels sont les risques, à quoi on expose, pour les 4 prochaines années, les enfants ? C'est quels risques qu'ils ont considérant... Je sais que vous n'avez pas de pouvoir sur le plan de la fonderie, là, ça, je suis consciente.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Non, mais ça a tout été... Bien, vas-y, Docteur Perron.

PAR Dr STÉPHANE PERRON :

Pour ce qui est des effets combinés, c'est tout à fait légitime comme question, on s'entend, là. Fait qu'on a regardé, puis ce qu'on voit souvent pour ce genre de problème là c'est que c'est observable quand il y a des très, très fortes expositions, puis il y a des endroits dans le monde où on est jusqu'à 50 à 100 fois plus exposé qu'ici.

C'est là qu'on peut analyser pour voir s'il y a des effets combinés, puis chez, malheureusement, les travailleurs, là, dans les endroits qui sont très, très exposés, on peut regarder s'il y a des risques combinés ou dans les modèles animaux, mais quand les expositions sont au niveau où on peut le percevoir au niveau de la santé publique, mais pas clinique puis à des très faibles doses, c'est très, très

difficile de voir des effets combinés.

Fait qu'on a regardé toutes les études où il y avait des possibilités de voir un effet combiné, entre autres plomb et arsenic, pour justement le développement cognitif des enfants puis on n'a pas vu d'interaction à ce niveau-là. Ce n'est pas complètement surprenant parce qu'ils n'agissent pas tout à fait de la même façon.

Puis dans ce contexte-ci ce qui était très important pour nous... Parce que le plomb c'est quand même un risque qui est plus facilement mesurable que l'arsenic, notre degré de certitude est beaucoup plus fort, puis c'est pour ça que justement la décontamination, on peut voir que ça, ça va vraiment quasiment baisser à la moyenne québécoise, là, ce qui est une très bonne nouvelle. C'est ce qu'on estime.

Je vais le passer par la suite à mon collègue, mais je veux juste terminer aussi sur quand on fait des normes, puis ça, c'est un concept qui est fatiguant parce que c'est ce qu'on essaie d'expliquer aux gens, on veut que nos normes soient vraiment sécuritaires, puis pour ça, on se donne de la marge. Fait que c'est pour ça qu'on pense que si on les dépasse... on ne veut pas qu'il y ait quelque chose

1^{er} septembre 2022

qui arrive dès qu'on dépasse les normes. On veut que se donner une certaine marge, mais notre but à atteindre c'est toujours la norme.

Fait qu'est-ce qu'il va y avoir quelque chose de mesurable dans la population ? En fait, avec ce qu'on voit présentement dans nos études, probablement pas. En fait, presque certainement pas, mais on veut quand même arriver là pour être complètement certains. On veut la ceinture puis les bretelles, là.

PAR M. MATHIEU VALCKE :

Bien, tu as pas mal complété. Pour ce qui est du calcul du risque de cancer lorsqu'on évalue, là, la notion d'arriver dans un domaine d'acceptabilité comme le docteur Boileau le mentionne, oui, on a regardé l'effet combiné sur le risque de cancer du poumon, de la présence d'arsenic à 15 nanogrammes par mètre cube et cadmium et nickel qui sont aussi des contaminants pour le poumon. Donc, ça, oui, ça a été évalué.

Il y a un refrain qu'on dit souvent en santé publique : une norme, quand on est en dessous, on est sûrs à 100 % qu'on n'a pas de problème. Ça ne veut pas dire que quand on la dépasse, il y aura automatiquement un effet, la différence est là. Quand on dépasse les normes, les critères, on rentre dans

1^{er} septembre 2022

un domaine où la probabilité demeure, selon toute vraisemblance, très faible, mais je vous mentirais si je pouvais vous assurer au-delà de cette valeur-là qu'elle est de 0. Elle demeure très faible, mais elle n'est pas 0... possiblement pas 0.

Donc, c'est pour ça qu'on agit et qu'on fait des recommandations pour revenir en deçà de la norme. Parce que sinon, les gens diraient « bien, à bon avoir des normes ? » Donc, même si le risque est vraisemblablement faible, on veut revenir en bas pour pouvoir vous dire quand vous me posez la question « est-ce que je suis sécuritaire en bas de 15 ? » Oui, vous l'êtes. Donc, c'est là la nuance entre les 2.

PAR M. DANIEL PROULX :

J'ai une autre question en ligne, puis peut-être que l'Institut pourra compléter sur cette question-là. La question est : je comprends la logique de cibler les sols comme première mesure. Toutefois, que nous disent les données sur l'absorption des métaux lourds, donc inhaler versus ingérer, par exemple ? Donc, de parler des 2 sources d'exposition, là.

PAR M. MATHIEU VALCKE :

C'est vrai que c'est une bonne question. L'absorption des métaux, selon le milieu où ils se trouvent,

l'air, l'eau, le sol, ce n'est pas nécessairement la même, si ça se trouve dans les aliments, ce n'est pas la même non plus. Donc, il y a des différences là-dessus.

Par contre, pour ce qui est de l'importance, je dirais, de l'exposition découlant de la présence de contaminants dans des sols, on a quand même des bonnes indications.

Il existe des modèles qu'on utilise, là, des modèles physiologiques qui représentent le corps humain qui peuvent permettre de voir quelle est la concentration attendue dans l'organisme, dans le sang, par exemple, d'un métal, du plomb, par exemple, considérant qu'il y a tant dans l'air ou tant dans le sol.

Et plus encore, on est capables de dire si on change la concentration dans le sol, qu'est-ce qui arrive au niveau des concentrations dans le sang. Et quand on utilise ces modèles-là, ce qu'on voit c'est qu'à cause de ces variations d'absorption puis de cinétique du contaminant par voie d'exposition, bien on se rencontre que quand on agit sur les sols, quand on diminue les concentrations dans les sols, ça a un effet beaucoup plus important sur les concentrations qu'on va retrouver dans l'organisme que l'effet, que

1^{er} septembre 2022

tout effort qu'on peut faire au niveau de l'air.

Donc, ce qu'on retrouve dans le sol et à cause de la dynamique, là, de main, bouche, de contacts avec la bouche que les enfants ont, en agissant là-dessus, on agit sur la principale source de ce qu'on appelle la charge corporelle, donc le fardeau interne de métaux.

Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas agir sur l'air. Ça veut simplement dire qu'en agissant là-dessus on agit sur l'élément le plus important qui nous permet ensuite, dans le cas présent, de donner le temps pour atteindre les niveaux de réduction qui sont attendus dans l'air sans qu'il y ait un impact sur la charge interne.

PAR M. DANIEL PROULX :

Vous pouvez y aller, Monsieur. Peut-être indiquer à qui s'adresse votre question.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

Bonjour. Merci beaucoup. Déjà juste là-dessus, mais peut-être vous pourrez compléter, j'avais en tête que peut-être il y avait une corrélation ou les concentrations dans les sols pouvaient être reliées à ce qui allait dans l'air parce qu'ils se déposent puis ensuite ils arrivent sur le sol. Je pensais qu'il y avait un lien puis que d'agir sur l'air ça

1^{er} septembre 2022

pouvait agir sur le sol aussi. S'il y a moins d'émanations, peut-être il y a moins d'éléments qui vont se déposer sur le sol.

Ce qui me fait penser que parfois, tu sais, en donnant du temps avant de réduire vraiment drastiquement les émanations, bien, on est un peu dans un panier percé, va falloir décontaminer pendant longtemps puisque ça continue à émaner.

Mais ma question était plus d'un ordre de... J'entends les calculs de risques et les modélisations et moi, de ce que j'ai observé, j'aimerais avoir votre avis là-dessus, j'ai l'impression qu'il y a une différence entre l'état de santé constaté, ce qui a beaucoup inquiété, là, dans les derniers temps, les études qui sont sorties qui montraient les différences en termes d'espérance de vie, en termes de retard de croissance intra-utérin, de cancer du poumon et de maladies pulmonaires obstructives chroniques et il me semblait qu'il y avait quand même un hiatus entre ce qui était observé et les modélisations de risques qui émanaient de vos calculs et que le hiatus était quand même important.

D'autre part, les données sur l'état de santé réel, elles sont parcellaires puisqu'on a évoqué 4 maladies puis on a évoqué l'espérance de vie qui est

quand même significative puis le hiatus était quand même assez inquiétant.

Je me demande si on pourrait peut-être compléter ces études-là avec d'autres pathologies qu'on pourrait suspecter reliées à ces émanations toxiques, cancers toutes causes confondues, certains cancers plus particuliers, peut-être certaines personnes ont l'impression... les cliniciens ont l'impression d'observer. Ce n'est qu'une impression, faudrait regarder statistiquement.

Puis d'ailleurs, vous avez souligné, on est une petite population, donc c'est quand même impressionnant qu'on arrive à faire ressortir d'aussi grands écarts d'espérance de vie ou de pathologies par rapport à des populations comme Val-d'Or qui sont assez comparables à celles d'ici, là, si on exclut les autres MRC, même si ça se ressemble quand même un peu.

Fait que moi, je me demande un petit peu par rapport à cet écart de ce qu'on observe, puis on n'observe pas tout, est-ce qu'on pourrait observer plus ? Les maladies neurodégénératives, l'asthme chez les enfants, tout un tas de choses comme ça, puis cette différence-là est-ce qu'elle n'impose pas d'être un peu plus énergique et rapide dans le

1^{er} septembre 2022

« hola ! Aie ! C'est maintenant qu'il faut arrêter les émissions parce que... »

En fait, oui, on estime un risque qui n'est pas si énorme que ça, mais en fait, on observe quelque chose qui est quand même beaucoup plus gros. Est-ce qu'il ne faut pas mettre le « hola » beaucoup plus vite ? J'aimerais bien avoir votre avis là-dessus.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Je vais juste, pour quelques secondes, dire que le... je vais laisser docteur Perron répondre à votre question principale, mais l'effet du panier percé, là, ce n'est surtout pas ça qu'on veut, mais votre remarque est très juste.

Si on enlève les sols puis on laisse dans l'air élevé, ça va se recontaminer, là, mais si on dégage les sols puis qu'on écrase dans l'air, ça ne se passera pas, puis c'est ça le *deal*, là, qui est demandé, c'est décontamine, vous avez tout entendu, puis on écrase ça pour qu'il n'y ait pas exactement ce que vous dites, mais je vais laisser mon collègue pour la question des repères de sols.

PAR Dr STÉPHANE PERRON :

Pour ce qui est des études, vous avez toujours raison, c'est inquiétant. Des quartiers comme le quartier Notre-Dame, il y a effectivement, quand on

regarde le taux de prématurité qui semble être plus élevé que le reste de la région.

Ceci dit, c'est une chose observer, c'est une autre chose attribuer une causalité. Si on regarde dans les quartiers comparables avec les mêmes facteurs de risques, on est pas mal dans la moyenne, puis tu sais c'est un peu ce qu'on constate dans différents endroits puis les écarts d'espérance de vie, on les retrouve dans beaucoup d'endroits, puis encore une fois, les quartiers défavorisés, malheureusement...

Puis c'est pour ça qu'on travaille beaucoup avec les inégalités sociales en santé publique, parce que c'est dans ces circonstances-là qu'on les observe. C'est sûr qu'être proche, tu sais, il y a une imprégnation, on ne peut pas le nier, mais pour les différences pour tout ce qui est bébés de petits poids, prématurité, tu sais, si on avait un quartier comparable ailleurs, on serait dans les marges très clairement, puis les taux qu'on voit, tu sais, sont malheureusement...

Bien, c'est malheureux qu'il y ait toujours des taux élevés, mais sont plus bas même que dans les quartiers qui sont racisés ailleurs. C'est vraiment un enjeu beaucoup de défavorisation pour ça.

1^{er} septembre 2022

Pour ce qui est des maladies respiratoires, bien, c'est quand on regarde le cancer puis MPOC, le cancer, ça ne se fait pas du jour au lendemain. Les expositions de v'là 30 ans puis c'est tout un multi milieu.

Fait que ce qui se passe là, c'est 30, 40, 50, 60 ans, là. On le voit, nos calculs sont sur 70 ans. Fait que le cancer qu'on constate aujourd'hui, on ne peut pas le constater sur ce qui s'est passé v'là 2 - 3 ans, c'est vraiment 30, 40, 50, 60 ans.

Pour ce qui est des taux d'asthme, pour l'instant, avant, ils étaient un petit peu plus élevés. Maintenant, les dernières données qu'on avait, puis vous allez pouvoir voir, tu sais, ce n'est pas différent d'une autre région du Québec présentement, ici.

Mais c'est sûr que votre question est très pertinente parce que c'est le genre de choses qu'il faut regarder, mais chaque maladie a ses causes, puis quand on le regarde, faut regarder vraiment avec la perspective de comment la maladie va évoluer, puis quand il y a des différences, bien, faut le voir dans son ensemble et pas juste avec un facteur parce que des fois on peut se tromper aussi. Puis des fois, il y a des choses sur lesquelles on peut intervenir plus

1^{er} septembre 2022

rapidement, mais qu'on ne l'avait pas vu.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Oui, puis en plus, pour nous, en santé publique, si on voit qu'il y a ces écarts-là, faut trouver la cause principale puis agir dessus et c'est ça qui a été fait parce que tout le monde pointait « bien, ça doit être les émissions, les émissions. »

Minute. Faut le regarder objectivement, scientifiquement, ça peut expliquer une petite partie. Alors, c'est pour ça qu'il faut agir sur d'autres choses, d'autres composantes, sur d'autres facteurs dont on ne parle pas ce soir.

PAR M. DANIEL PROULX :

Un rapide complément.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

Simplement parce que j'avais l'impression qu'au-delà du quartier il y avait une différence entre la ville de Rouyn-Noranda dans les données qui étaient sorties et les autres villes, tu sais, puis ça, ça s'expliquait peut-être un peu moins. Il y avait un peu plus de dilution des phénomènes d'inégalités sociales.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Oui, mais à cela, quand vous regardez les paramètres que vous avez pointés sur cancers, et cetera,

1^{er} septembre 2022

l'industrie qu'il y a là, elle est là, effectivement, elle est là depuis longtemps, là. Fait que les paramètres de cancer, tout ça, c'est des expositions, bien, ça vient d'être dit, qui étaient depuis un bon moment.

Là, l'enjeu pour nous c'est si on n'est pas capables de reculer dans le temps, on voudrait bien, là, mais on n'est pas capables. La question c'est là, à cette heure, faut changer, là, on va jouer à un nouveau jeu, là, ça s'appelle on s'occupe de la santé publique puis on arrête ça et quand on arrête ça, bien, écrasez-nous ça, faisons les gestes les plus conséquents. Là, je vous parle pour les enfants, mais pour le cancer aussi, là. Tout ça, ça va...

Et sur le total des risques, on a tout fait calculer. Monsieur Valcke avec ses équipes... et ses collègues, plutôt, ont tout fait les calculs pour nous, ce sont des chiffres qui sont très petits, mais il faut garder le cap sur la sécurisation le plus vite possible, mais à vos questions, c'est très juste et l'équipe du docteur Trépanier, sinon lui-même, regarde tous ces paramètres-là, voir comment ça se distingue ici d'un quartier à l'autre ou, comme vous le dites, la ville ou la région et toutes ces observations-là, on les fait pour aller chercher les

1^{er} septembre 2022

autres causes.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

Puis je suis ravi de vous entendre dire que finalement, dans votre rapport et dans vos recommandations, vous allez pouvoir intégrer une recommandation au gouvernement de réduire drastiquement les inégalités sociales pour pouvoir réduire les inégalités sociales de santé puisque c'est un des facteurs majeurs.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Bien, ça, c'est un bon point, là. Non, non, mais c'est un bon point, puis écoutez, c'est le propre de la santé publique depuis maintenant des années. On est moins, tu sais, dans... Bien, ça a toujours existé, mais il y a des choses qui ont évolué dans la société, mais on le sait, que les inégalités persistent.

La santé des gens s'améliore toujours. Là, l'espérance de vie monte ici, au Québec, d'à peu près 5 h par jour à tous les jours, là, fait que c'est pour ça qu'on veut prendre plus de temps. Vous allez vivre 5 h de plus à la fin... non, non, et donc il faut s'adapter à ça, mais pour nous, les préoccupations d'inégalités de santé, c'est la première préoccupation. Ça dépasse, bien sûr, la

1^{er} septembre 2022

COVID et bien d'autres choses, là, pour nous, en santé publique au niveau national comme au niveau de la région.

PAR M. DANIEL PROULX :

Excellent. Il y a 2 questions en ligne qu'on peut... une qu'on peut répondre rapidement et qui revient, plusieurs citoyens nous ont déjà posé la question : est-ce que l'eau potable de Rouyn-Noranda contient des métaux lourds ?

La réponse c'est l'eau potable de Rouyn-Noranda est assujettie aux paramètres d'eau potable et non, il n'y a pas de métaux lourds dans l'eau potable qu'on boit, elle est de qualité. J'en bois moi-même, là, plusieurs litres par jour et sans crainte parce que j'ai vu les résultats d'analyse.

La deuxième question qui revient souvent, mais qui ne concerne vraiment pas la santé publique c'est en lien avec les intrants de la fonderie. On entend souvent ça dans l'espace public « pourquoi la fonderie ne change pas ses intrants ? Si elle change sa recette, le gâteau goûtera différemment. »

Donc, c'est vraiment une question à laquelle la santé publique ne peut pas répondre, on n'est pas des métallurgistes. Toutefois, de ce qu'on comprend avec la consultation publique, c'est des

1^{er} septembre 2022

commentaires ou des questions, là, qui pourraient être amenées, là, dans cette consultation-là. Malheureusement, on ne peut pas répondre à cette question-là qui a été posée régulièrement par plusieurs citoyens par ailleurs. Vous pouvez y aller, Madame.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Allô. Moi, je me demande pourquoi est-ce que le bouton de panique, il est pesé maintenant ? Aujourd'hui, on parle de l'arsenic, mais v'là 20 ans c'était le plomb, puis il y a toujours eu... tu sais, ce n'est pas un secret qu'une industrie comme la fonderie, c'est sûr que ça émet des métaux ou des composants qui nous nuisent pour la santé.

Pourquoi est-ce qu'on n'a pas un suivi plus sévère puis avant-gardiste de côté plus sur la défense puis proactif au lieu de dire « on est à 100 ppm présentement puis on voudrait être 3 » ? Ce n'est pas réaliste pour les compagnies de suivre des changements comme ça, puis ça prend trop de temps pour les personnes qui vivent ici.

Tu sais, on est exposés pendant plus longtemps qu'il faudrait une fois qu'on réalise. Ce n'est pas un secret, là, que l'arsenic, ce n'est pas bon pour nous ou le plomb ou le cadmium et plein d'autres

1^{er} septembre 2022

métaux. Est-ce qu'il y a un plan plus proactif ?

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉ :

Effectivement, effectivement, nous, on est arrivés, il y a beaucoup de monde qui sont récents, docteur Boileau vient d'arriver, je viens d'arriver dans le dossier, puis rapidement c'était une évidence qu'on devait suivre mieux les contaminants au niveau de la fonderie.

On est arrivés récemment avec un ensemble de données qui nous ont dit là, c'est évident, là, tu sais la prochaine attestation on va s'assurer que ces paramètres-là soient pris en compte.

Donc, oui, on va mesurer beaucoup plus de métaux, autant dans le sol que dans l'air, on va essayer de les mesurer à une meilleure répartition géographique puis de les avoir plus fréquemment aussi, là, et en toute transparence.

C'est toutes des choses qu'on discute depuis un bon petit bout temps et je pense que madame Proteau m'a entendu pas mal souvent là-dessus, là. Donc, nous, c'est vraiment une priorité de pouvoir mieux mesurer puis il y a un changement qui se fait avec cette attestation-là en quelque sorte, là, pour s'assurer que dans le futur, ce qui est arrivé dans le passé ne se reproduit pas.

PAR M. DANIEL PROULX :

Peut-être un petit complémentaire rapidement.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Encore avec ça, est-ce qu'il y a une façon d'imposer un genre de bulletin pour un bilan biannuel ou annuel de les résultats d'émissions, de les résultats des sols à notre population et n'importe qui d'autres compagnies qui sont des causes de contamination ? Est-ce que cette information-là est facile à aller trouver où est-ce qu'on pourrait faire un bulletin annuel quand même assez détaillé ?

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉRIER :

Bien, tantôt, je vous ai parlé d'un guide de cohabitation, c'est exactement ce genre de réflexion là que les gens qui vont être assis autour de la table vont avoir.

Donc, quelle mesure qu'on veut, quelle mesure que la population souhaite avoir, de quelle façon qui est la meilleure pour communiquer aux citoyens que ce soit accessible pour tout le monde. Donc, vous nommez une des façons que ça pourrait être fait, là, ça va être dans cet outil-là.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Notre principe c'est ce que nous savons, faut que vous le voyiez, O.K. ? Donc, pour nous, tu sais, on

1^{er} septembre 2022

appelle ça la... tu sais, c'est une mobilisation des communautés pour que vous soyez au courant. C'est vous qui vivez là, là, tu sais, donc vous devez avoir accès à cette information-là pour suivre ça comme nous le ferons. Alors, pour nous, il y a un principe ici de transparence qui est essentiel et ça n'a pas été le cas, là.

On arrive dans le dossier puis c'est nos recommandations. Les recommandations, d'abord, ça n'a pas été bien long, là, que l'établissement a demandé ça, la même chose pour nous et puis je pense que c'est bien compris, pour que vous ayez toute l'information requise et je pense que même Daniel est très axé sur ça aussi, donc votre message est bien entendu.

PAR M. DANIEL PROULX :

Et j'ajouterais que lors de la consultation publique, là, c'est un enjeu, là, qui...

PAR UNE VOIX NON IDENTIFIÉE DANS LA SALLE :

Mais pourquoi qu'on fait ça tout de suite quand ça fait longtemps (inaudible) ? Partout, dans toutes les communautés (inaudible).

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉ :

Bien, je vais parler pour ici, là. Bien, ce n'est pas facile ouvrir quand même une autorisation

1^{er} septembre 2022

d'assainissement, là. Donc, on a travaillé notre dossier, on a travaillé les données. Vous l'avez vu, il y a eu les études de biosurveillance, les études des sols, on a sorti toutes nos données de santé, on a vraiment étudié beaucoup la situation, mais tu sais d'ouvrir à la quatrième année une attestation, ce n'est pas évident.

Fait qu'on a tout misé pour dire on va être prêts pour la prochaine, mais tu sais je vous dirais que bien, d'année en année, l'équipe, ils ont travaillé extrêmement fort, là, pour sortir toute l'information parce que tu sais pour demander beaucoup de mesures à une entreprise faut quand même être appuyés, là, puis ça, on l'a fait, là. Au niveau science, au niveau données, on a vraiment avancé pour cette attestation-là, mais aussi pour protéger la santé, là. Si on a quelque chose qui est...

Bien, on a une bonne preuve aujourd'hui, là. Tu sais, on n'attend pas la prochaine attestation pour décontaminer les sols où il y a des enfants, on agit maintenant parce qu'on protège la santé.

PAR M. DANIEL PROULX :

Vous pouvez y aller, Madame.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Oui, bonsoir. Bien, moi, je suis mère d'une fille

1^{er} septembre 2022

qui fréquente l'école Notre-Dame-de-Protection, je suis une habitante depuis ma naissance de Rouyn-Noranda puis je suis médecin ici, à Rouyn-Noranda également comme plusieurs collègues ici dans la salle.

Puis je suis contente d'entendre que la santé publique juge que les taux d'arsenic et d'autres métaux est inacceptable. Je pense que c'est le bon terme à employer, puis de vouloir viser un 15 nanogrammes le plus rapidement possible, je pense que c'est important.

Toute chose étant relative, par ailleurs, quand j'entends en même temps le discours « bien, finalement, oui, c'est inacceptable puis on doit diminuer le taux rapidement » mais en même temps « bien, ce n'est pas si grave que ça, puis ça n'amènera pas tant de cas de plus que ça, puis faut pas s'en faire tant que ça », c'est comme s'il y avait un peu un double discours qui m'agace un peu et que je sens qui agace beaucoup la population aussi.

Puis c'est sûr que c'est une différence entre des chiffres relatifs et des chiffres absolus probablement qui font dire que, bien, ça ne donne peut-être pas tant de cas ou tant de problèmes que

1^{er} septembre 2022

ça parce qu'on n'est pas dans un quartier dans le centre-ville de Montréal.

Si on prenait la Fonderie Horne puis on la mettait dans un quartier, dans un centre-ville de Montréal, je me demande à quel point on serait capables de dire « bien, ça ne donne pas tant de problèmes, faut pas trop s'inquiéter pour les 4 ou 5 prochaines années. »

Puis l'autre chose aussi c'est que oui, on a des données qui sont relativement solides en se disant bien, oui, clairement, il doit y avoir un lien qui augmente le nombre de cancers de poumon, clairement, il doit y avoir un lien qui augmente le nombre de maladies pulmonaires obstructives chroniques.

Là, je ne parle pas d'asthme, je parle de maladies obstructives chroniques, mais ça, c'est les données qu'on a, puis il y a probablement plein d'autres données qu'on n'a pas compilées puis qui pourraient révéler aussi d'autres types de problématique de santé en lien possiblement avec ces émanations-là.

C'est sûr qu'on peut se questionner sur le développement des enfants, est-ce qu'on a plus de troubles développementaux chez nos enfants en lien avec ça, est-ce qu'on a plus d'enfants neuroatypiques, est-ce qu'on a plus de troubles neurocognitifs dans notre population, on a-tu

1^{er} septembre 2022

d'autres types de cancers qu'intuitivement on remarque avoir plus chez nous qu'ailleurs qu'on pourrait discuter longuement avec d'autres collègues que vous allez pouvoir lire dans les mémoires, probablement, aussi. Fait que je voulais quand même mentionner ça.

Puis moi, ce que je me questionne c'est vu ces indices majeurs là, puis vu en tant que médecin et santé publique qu'on se dit « bien, on veut ramener ça à un taux qui nous semble moins inquiétant le plus rapidement possible », j'ai comme l'impression que la définition du « plus rapidement possible » est un peu à la remorque de ce que l'usine est capable de nous offrir.

Je comprends que vous nous dites que ce n'est pas ça, que c'est nous autres qui a pris l'avant puis c'est nous autres qui dire les normes, mais là la mine nous dit que ça va leur prendre 5 ans. On ne leur a pas dit « nous autres, ce qui est le plus rapidement possible, nous comme santé publique, c'est ça. Tu sais, ce n'est pas ça qu'on a entendu.

Puis ce qu'on entend tout le temps c'est dire « bien, oui, nous, le 15, on sent que c'est rassurant, mais bon, bien, probablement que 5 ans, ça serait correct. » Tu sais, c'est ce qu'on entend,

1^{er} septembre 2022

tu sais, dans le discours.

Fait qu'il y a la santé de la population qui nous préoccupe pour les 5 prochaines années, mais il y a aussi la... tu sais, on parle de la santé -- je suis médecin -- mais il y a la santé de la population au niveau économique aussi.

Moi, je suis médecin de famille, on vient de développer un centre de radio-oncologie à l'hôpital. On n'a pas été capables de recruter de la main-d'œuvre pour ouvrir notre centre de radio-oncologie. Les gens qui allaient à Gatineau doivent maintenant aller à Montréal. Je me questionne beaucoup sur notre capacité à accueillir...

Tu sais, on parle des gens sur place « bien, là, c'est à vous de prendre votre décision si vous voulez déménager. » Ça, c'est une chose. On est chez nous, on a nos familles, on a nos jobs, on a nos amis, puis là on parle de vouloir recruter des gens pour venir ouvrir le centre de radio-oncologie.

Le personnel infirmier qui... c'est un peu la catastrophe, là, on est à 50 % de nos effectifs au niveau des soins à domicile puis là on voudrait recruter des gens à Rouyn-Noranda alors qu'on est en pénurie de main-d'œuvre dans toute la région.

On veut inciter des étudiants à venir étudier,

1^{er} septembre 2022

venir faire leur formation de médecine de famille dans notre beau GMF-U, on veut attirer des étudiants à l'étranger pour venir étudier à l'UQAT. Il y a des gens de France qui appellent des gens à l'UQAT pour dire « bien je vais-tu vraiment vous envoyer mes enfants, là, avec l'arsenic puis tout ça ? »

Fait que tu sais d'avoir eu un coup de barre rapide dans la prochaine année, il me semble que l'impact au niveau de notre capacité à avoir une ville en santé au niveau économique dans les prochaines années, est-ce que vraiment le poids...

En tout cas, je me préoccupe beaucoup puis je voulais vous partager ces préoccupations-là, puis je veux être sûre que j'ai tout dit ce que j'avais à dire, mais c'est ça. Je trouve que le terme « on veut que ça se fasse rapidement », on dirait que ma définition de rapide ne semble pas en phase avec... en fait, avec la santé publique, là.

PAR UNE VOIX NON IDENTIFIÉE DANS LA SALLE :

(Inaudible) au niveau des chiffres (inaudible).

PAR Dr LUC BOILEAU :

Oui, mais c'est... Écoutez, je pense que votre témoignage est très important, puis il a été retenu et applaudi, là, c'est un signal clair que vous nous transmettez. On le reçoit très bien.

1^{er} septembre 2022

Nous, on ne peut pas reculer sur ce qui a été fait ici. Ce qu'on peut c'est avancer sur ce qu'il faut qui soit fait. Notre lecture est claire, puis vous l'avez souligné, voici ce qu'on veut, c'est ça qu'il faut atteindre.

« Le plus rapidement possible », pour nous, notre rêve, là, c'est ce soir, O.K. ? C'est clair, là. Tu sais, on l'a bien situé, la santé publique est un bloc monolithique pour dire « ça, ici, là, ce qu'on a vu, là, ce qui s'est passé dans le passé, on n'était pas là... » Puis tu sais, entendez-moi bien, là, je ne veux pas critiquer les autres ou les gouvernements qui ont précédé qui ont laissé passer ça.

Tu sais, tout le monde peut avoir son point de vue là-dessus, mais quand on est exposés à ça, à ces situations-là puis qu'on calcule puis qu'on regarde, bien, ce n'est pas très long qu'on dit « bien, ça, ce n'est pas acceptable, là. On est dans une zone de pas acceptable, faut corriger, ramener ça là. Ramenez ça ce soir, tant mieux si c'est possible. »

S'il y en a qui ont des idées sur ramener ça ce soir, je vous en prie, dites-nous-les, mais pas à moi. Nous autres, on est là pour venir dire ce qu'il faut que ce soit et là, maintenant, il y a un mouvement de changement industriel énorme, et

1^{er} septembre 2022

cetera, pour atteindre ça.

Si ça prend ces années-là, ce n'est pas moi... tu sais, je ne suis pas l'ingénieur de l'entreprise, je ne sais pas comment faire ça, mais nous, on a bien situé ça pour le gouvernement, dire « c'est ça qu'il faut quoi soit atteint le plus vite possible. »

Maintenant, votre propos, moi, je crois que c'est bien dit, c'est bien exprimé, comme tous les autres d'ailleurs qui ont bien exprimé ça. Il y a une consultation publique que le gouvernement, à travers les efforts de l'équipe, là, de madame Proteau, mais aussi de toute l'équipe du ministère de l'Environnement, c'est eux qui vont piloter l'exercice de consultation. Je vous en prie, manifestez-vous et signifiez ça.

Mais en ce qui nous concerne, ces inquiétudes par rapport « est-ce que je vais venir ici pour l'arsenic, et cetera », ce qu'on est capables de vous dire avec sérieux puis avec une conviction scientifique -- et tant mieux, là, si vous pouvez partager ça aussi avec vos collègues -- c'est que la situation qui est devant nous, elle va s'en aller en s'améliorant, c'est comme ça qu'on le comprend, mais que les risques associés à ça au moment...

Je vous parle d'aujourd'hui, là, ou à compter,

1^{er} septembre 2022

je vais dire, du 1^{er} janvier, là, tu sais, leur moyenne c'est sur un an, là, on va être dans un espace qui va être différent et les risques associés à ça ne seront pas d'une nature à expliquer tout ce qu'on voit, d'une part, mais nous ne recommanderions pas, comme vous, vous le faites cliniquement à des patients qui ont telle, telle situation, on ne recommande pas pour autant de quitter, mais maintenant, c'est le choix aux gens de dire c'est-tu acceptable, pas acceptable.

Moi, je vous dirais que j'ai eu des questions même proche de moi pour dire « bien, est-ce que tu me conseillerais d'aller vivre là ? » « Absolument. Moi-même... » Puis vous allez dire « bien, oui, mais vous, vous êtes vieux, là, ça ne changera pas grand-chose. » Je vais vous dire, ça ne serait pas fin de me dire ça, mais je l'accepterais, mais même pour les plus jeunes, là, c'est la même considération.

Alors, il y a une question de pouvoir dialoguer, expliquer les risques, mais cette perception qui a été poussée beaucoup, on doit redimensionner l'histoire sans changer l'importance de l'inacceptable, vous l'avez souligné très bien, puis on le dit, et de se ramener ça sur l'acceptable le plus vite possible.

1^{er} septembre 2022

Et tous les efforts doivent être mis parce que c'est comme ça, c'est une question de gros bon sens d'abord, c'est une question d'équité, c'est une question importante pour les populations, les citoyens que vous êtes et peut-être madame Roy voudrait... parce que c'est votre établissement, là.

PAR M^{me} CAROLINE ROY :

Oui, oui, tout à fait, je vais compléter. En fait, ce que j'en comprends, moi, « le plus rapidement possible », docteur Boileau l'a mentionné, c'est dès ce soir.

À partir du moment où la fonderie dépose un plan, pour moi ce qui est important, puis ce qu'on a mentionné dès le début de l'été, c'est bien, O.K. À partir du moment où il y a un plan qui est déposé qui fait partie d'une démarche visant une prochaine autorisation, ce qui est important de comprendre pour la santé publique et pour la population c'est si c'est ce plan-là qui se dessine, ça veut dire quoi en termes de risques ?

Pour que les gens puissent connaître l'information puis puissent l'apprécier et gérer ce risque-là en fonction de ce qu'ils sont et faire, parfois, des choix personnels aussi qui y sont associés. Donc, c'est l'information qui est traduite

1^{er} septembre 2022

aussi ce soir.

Ce que j'en comprends, de cette traduction de risques là c'est qu'avec une échéance présentement qui est dans les données qui nous sont soumises actuellement sur une atteinte d'un 15 nanogrammes, par exemple, d'arsenic d'ici environ 4½ ans à partir de l'autorisation ministérielle, c'est un niveau de risques qui est dans une zone de sécurité par rapport aux paramètres, là, de santé.

Donc, j'entends aussi très bien qu'à travers les collègues médecins finalement il y a plusieurs questions qui se posent, il y a plusieurs informations qui circulent, puis pour moi, ce sera important au sein de l'organisation aussi qu'il y ait cet échange-là.

Vous l'avez nommé, hein, une discussion puis un échange entre les médecins de famille, les médecins qui voient les patients, les médecins qui entendent des choses, qui entendent ces préoccupations-là et la santé publique pour être capables d'avoir cet échange-là, puis ça, je m'engage à ce que ça puisse avoir lieu effectivement, là, pour que tout le monde, on ait la même lecture puis après ça qu'on soit capables de traduire ce que ça veut dire pour la population que vous soignez finalement.

1^{er} septembre 2022

Évidemment, bien, là, la démarche de consultation visant la prochaine autorisation, bien, permettra à la population, comme vous, de s'exprimer, de mentionner vos préoccupations, mais en ayant eu, à partir de ce soir, une information, mais une information aussi qui va évoluer dans le temps parce qu'on l'a mentionné à plusieurs reprises, là, mais à partir du moment où le plan va être déposé de façon complète, la santé publique, avec les autorités nationales, régionales, Institut, seront capables de même présenter de façon encore plus détaillée certaines informations de données en lien avec le risque à la santé, mais également des mesures qui y seraient associées pour gérer ce risque-là.

La première étant celle qui est en application immédiate, là, qui est une recommandation forte de la santé publique au niveau de la caractérisation puis décontamination.

PAR M. DANIEL PROULX :

Vous pouvez y aller.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Oui. En fait, je voulais m'attarder un petit peu sur le sujet de la contamination des terrains parce que vous l'avez mentionné tout à l'heure, les concentrations dans les sols ont un gros impact sur

1^{er} septembre 2022

la charge corporelle de contaminants.

Je suis retournée voir en fait la validation des critères b) et c) que l'INSPQ a faite en 2005, puis avec des sols qui sont contaminés, au critère b), à 30 mg par kilo, le seul groupe d'âge qui n'est pas à risque c'est les adultes.

Donc, nourrissons, bambins, enfants et adolescents ont des niveaux de risques supérieurs au seuil acceptable, puis ça, c'était sans considérer une exposition par inhalation comparable à celle du quartier Notre-Dame.

Je me demandais, est-ce que vous avez considéré de décontaminer les sols avec un critère qui est plus restrictif, en fait, qui a été élaboré pour protéger la santé humaine ? Je pense entre autres aux recommandations canadiennes pour la santé des sols. Pour la recommandation canadienne, en fait, pour les sols, ils sont à 12 mg par kilo.

PAR M. MATHIEU VALCKE :

Alors, effectivement -- je vois que vous êtes très bien informée -- ledit rapport, j'y ai contribué, j'étais au début de ma carrière santé publique en 2005, effectivement, on avait identifié quelques contaminants lors de ce mandat-là qui nous avait été confié pour la validation des critères à l'effet que

1^{er} septembre 2022

certains critères étaient trop élevés vraisemblablement sur la base de considérations d'analyse du risque.

Comme ils ont toujours les mêmes valeurs, bien, la conclusion n'a pas changé depuis. On n'a pas fait de recommandations spécifiques dans le cas ici, là, à Rouyn d'une valeur. Jusqu'à récemment, c'était à 100, donc le fait d'entendre qu'il faut aller à 30, qui est la valeur réglementaire, c'est certainement une bonne nouvelle.

Est-ce qu'il vaudrait la peine d'aller plus bas ? Je ne pourrais pas vous dire non. Tu sais, c'est toujours le plus bas qu'on va être, le mieux c'est d'un point de vue toxicologique. À la lumière de ce rapport-là aussi.

Après, il y a d'autres considérants qui ne dépendent pas de moi ni de nous ici au niveau des politiques, mais c'est sûr que plus c'est bas, mieux c'est, puis dans le cas particulier du quartier Notre-Dame, considérant qu'il y a d'autres expositions, je ne peux pas vous contredire sur le fait que ça peut être effectivement quelque chose à envisager dans le plan. C'est quelque chose qui serait défendable, en tout cas, du point de vue de cette analyse-là que vous évoquez.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Bien, je vous invite à y penser attentivement parce que c'est applicable pour tout l'usage des terrains, le 12 mg par kilo.

PAR M. DANIEL PROULX :

Allez-y, allez-y.

PAR UNE VOIX MASCULINE :

Oui. Je voulais juste essayer de comprendre. J'ai entendu plusieurs fois « il faut qu'on demande à la fonderie de faire les mesures. » Je ne comprends pas très bien pourquoi c'est la fonderie qui doit faire les mesures de l'air, du sol. Pourquoi les autorités publiques et la santé publique ne peuvent pas faire ces études elles-mêmes ? Ça, c'est première chose.

Puis deuxième chose, j'ai l'impression qu'on a un peu 2 poids 2 mesures. Là, on dit « tu sais on a des normes à respecter, il faut que vous le fassiez dès que c'est possible. S'il vous plaît, donnez-nous un plan pour le faire. »

À quelqu'un qui roule au-dessus de la vitesse autorisée sur la route, on ne lui dit pas « s'il vous plaît, ralentissez un petit peu quand vous pourrez, si vous y arrivez. » Non, on lui met une amende et rapidement et c'est normal, c'est dangereux pour les autres.

1^{er} septembre 2022

Mais là on a quelqu'un qui pèse lourd, là, financièrement puis ça a été des arguments qui ont été rapportés par le gouvernement dans les journaux, là, 500 000 000 d'impôt ou je ne sais quoi, puis du coup, ce n'est pas tout à fait la même attitude.

Tu sais, bon, bien « plus vite possible, hein, s'il vous plaît, faites quelque chose, mais... » Non. « C'est maintenant, puis vous allez payer des amendes maintenant si vous ne respectez pas les taux. »

Je ne comprends pas pourquoi il y a 2 poids 2 mesures, puis c'est intéressant que vous ayez évoqué les inégalités sociales de santé tout à l'heure parce que j'ai l'impression qu'il y a quand même... on n'est pas traités de la même manière selon qu'on est Glencore ou un automobiliste.

PAR M. DANIEL PROULX :

Pour la première question, là, sur le suivi de l'air, là, ce n'est pas la santé publique qui fait le suivi de l'air, donc c'est difficile pour nous...

PAR UNE VOIX MASCULINE :

Bien, c'est le ministère de l'Environnement, c'est ça ?

PAR M. DANIEL PROULX :

C'est le ministère de l'Environnement qui fait le suivi de l'air. Donc, faudrait vraiment voir une

1^{er} septembre 2022

réponse plus technique, là, de leur part sur cette question-là. Sur le deuxième volet de votre question, là, je ne sais pas si quelqu'un voudrait ajouter quelque chose ?

PAR Dr LUC BOILEAU :

Non, non, c'est une opinion bien exprimée, mais je ne pourrais pas...

PAR Dr STÉPHANE TRÉPANIÉ :

Bien, je peux répondre en partie, Luc, là. En fait, la Loi de santé publique est bien faite, mais elle dit aussi clairement que quand qu'il y a quelqu'un d'autre qui a la compétence pour faire l'action qu'on exige ou qu'on demande...

Comme décontaminer les sols dès maintenant, c'est important, on doit le faire maintenant, mais c'est le ministère de l'Environnement. Fait que quand la collaboration est bonne puis qu'on demande au ministère de l'Environnement on a besoin de décontaminer les terrains cet automne puis qu'ils le font, on y va.

Le problème surviendrait si on demandait une action puis se ferait dire « bien, non, on ne veut pas la faire », mais à date, ce n'est pas arrivé, là. Comme la première mesure qu'on vous nomme aujourd'hui, on l'a demandée, puis ça va se faire.

1^{er} septembre 2022

PAR M. DANIEL PROULX :

Puis peut-être on va prendre une dernière question. Il n'y a personne derrière vous. Puis vous indiquer aussi qu'à l'entrée en bas, vous pouvez laisser vos coordonnées.

Donc, c'est sûr que nous, on a toujours l'intention d'essayer de mieux informer les citoyens. Vous comprendrez que même si on est la santé publique, là, on n'a pas accès à vos courriels personnels.

Donc, des fois, c'est difficile de communiquer une information de manière efficace avec les méthodes d'aujourd'hui. Donc, laissez vos coordonnées en bas pour les suivis puis l'information plus fréquente qu'on pourrait envoyer aux citoyens.

Notamment, il y a des questions qui n'ont pas été répondues, certains volets sur des questions en ligne qui touchent d'autres aspects, donc vraiment, là, on va essayer, là, de rassembler tout ça pour faire le maximum de réponses écrites et claires pour toute la population, mais si vous laissez vos coordonnées, on va pouvoir vous le transmettre.

Là, il y a d'autres informations aussi, là, vu qu'ici vous êtes les parents d'enfants qui fréquentent les installations scolaires, là, qu'on

1^{er} septembre 2022

pourrait aussi vous transmettre, donc des rapports ou de l'information un peu plus précise, là, qui ont été mentionnées au début de la rencontre. Donc, on vous invite vraiment à nous laisser vos coordonnées. Allez-y.

PAR UNE VOIX FÉMININE :

Pour conclure, bien, merci quand même d'avoir offert cette tribune-là, cet exercice-là, d'avoir amené certaines informations. Je pense que c'est très intéressant. J'aurais aimé honnêtement qu'on soit 500 parents dans la salle ce soir, certainement.

Je comprends ici la complexité du dossier puis il y a des interventions qui sont allées un peu dans tous les sens parce que vous êtes la santé publique puis votre rôle est différent de celui du ministère qui doit, lui, autoriser ou non, là, l'attestation. Donc, il y a un volet politique à la question, il y a un volet santé, il y a un volet environnemental.

Donc, ce n'est pas à vous, effectivement, d'imposer quoi que ce soit à la fonderie. Ça, on le comprend. Je pense que faut que ce soit clair. Par contre, le rôle que la santé publique, je crois, a, puis peut-être que je me trompe, mais que je souhaiterais qu'il ait, c'est que vous êtes les experts que votre ministère au gouvernement va

1^{er} septembre 2022

consulter.

C'est vous, c'est à vous qu'il va demander « c'est quoi qui est acceptable, c'est quoi qui est inacceptable, c'est quoi le plus rapidement possible, qu'est-ce que ça veut dire, c'est quoi les impacts de telle ou telle décision ? »

Après ça, on sait qu'il y a d'autres *games* politiques qui vont se jouer au niveau économique parce que là c'est des emplois puis au niveau de l'environnement puis de la lutte aux changements climatiques, et cetera, tu sais.

Mais comme santé publique, là, vous êtes les experts du gouvernement qui vont être consultés. Moi, ce que je souhaite c'est que vous ayez une position ferme, audacieuse, qui va prendre en compte l'ensemble des considérants de la santé puis des impacts de recommander ou non telle norme, telle atteinte, dans quel délai, tu sais.

C'est ce que je souhaite que vous puissiez faire comme santé publique. J'espère que vous allez pouvoir porter ça, puis j'espère vraiment que la population va répondre en grand, grand nombre à la consultation puis va porter haut et fort le message. Merci.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Merci beaucoup. Et je vous dirais que -- puis vous

1^{er} septembre 2022

avez tout à fait raison d'insister sur cela, d'abord c'est très bien dit -- c'est notre rôle, puis moi, je crois qu'on a été bien sérieux dans ça et on a montré que c'était une situation sérieuse et on a exigé d'être entendus avec tout le sérieux nécessaire, puis je pense qu'on nous a pris bien au sérieux.

Maintenant, vous l'avez mentionné, vous l'avez souligné, il y a peut-être d'autres considérants. On ne nous a pas demandé quel était l'impact de fermer une entreprise sur le plan de la santé publique. C'est évident qu'il y en a. Il y a des impacts importants quand on ferme une entreprise de cette envergure-là, mais il faut... Ce n'est pas une option qu'on a regardée.

On a regardé l'impact de ce qui se passait puis on l'a mis bien clair pour dire « voici là où on doit aller et aller avec tous les moyens qu'ils ont. » Ils nous ont pris bien au sérieux et je pense que vous aurez l'opportunité de vous manifester puis le gouvernement prendra ses décisions. Nous, on va être très vigilants puis on va être attentifs à tout cela parce que pour nous, c'est fondamental.

Notre job c'est de protéger la santé de la population. C'est notre job. C'est pour ça que nous

1^{er} septembre 2022

sommes ici, on est à votre service. C'est ça notre job, alors on va essayer de la faire toujours le mieux possible.

Merci beaucoup, puis merci de nous avoir... en fait, peut-être les collègues voudront le dire, mais moi, j'apprécie puis, Madame, vous n'étiez pas 500, mais vous étiez tous aussi importantes tous ensemble ou importants que si vous étiez 500 parce qu'il y a plusieurs personnes qui ont préféré, et je les comprends, aller écouter de la musique plutôt que de nous entendre. Fait que merci beaucoup et bonne soirée.

PAR M^{me} CAROLINE ROY :

Oui. Bien, tout simplement bonne soirée, puis je répète, en fait, il y a peut-être des questions que vous n'avez pas osé poser parce qu'en grand groupe, parfois, on n'ose pas.

Si ça concerne une situation bien particulière que vous souhaitez partager, docteur Trépanier l'a mentionné, mais vous pouvez, en continu, contacter la santé publique, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue assez facilement.

Sur le site, vous trouverez un lien pour nous rejoindre. Évidemment, chaque personne va être contactée, il y a une réponse à chacun. S'il y a

1^{er} septembre 2022

d'autres questions qui vous viennent, n'hésitez pas, de la même façon, posez vos questions et, en continu, on va y répondre.

Ce qui s'en vient avec la consultation publique c'est aussi une diffusion, docteur Trépanier l'a dit, d'un avis de santé publique, c'est-à-dire à quoi ça correspond, ce plan-là, et quels sont les impacts à la santé, comment mieux gérer le risque.

C'est une information à laquelle aussi vous allez avoir accès dans le contexte et dans le cadre de la consultation publique. Donc, vous allez pouvoir avoir davantage d'informations, hésitez pas à aller consulter.

PAR M. DANIEL PROULX :

Pour rejoindre la santé publique sur les questions plus spécifiques sur la santé environnementale, donc il y a un numéro de téléphone, c'est le 819 764-4600, il est sur plusieurs des pages.

Donc, si on va sur la page de biosurveillance, le rapport de la caractérisation des sols que la santé publique a fait et tous les autres rapports qu'on a faits, donc ce numéro de téléphone là revient et on a aussi une adresse courriel qui n'est pas nécessairement facile à retenir, là, c'est les structures d'adresse courriel, c'est

1^{er} septembre 2022

08.cierrat.sante.environnement@ssss.gouv.qc.ca,

mais...

PAR Dr LUC BOILEAU :

Ils l'ont tous retenue, là.

PAR M. DANIEL PROULX :

Tout à fait. Sauf qu'encore une fois donc si vous allez sur les mêmes pages, en cliquant, par exemple, en cherchant rapport de biosurveillance ou le comité santé environnement de Rouyn-Noranda, cette adresse courriel là et ce numéro de téléphone là s'y trouvent. Hésitez pas, on répond très rapidement.

PAR Dr LUC BOILEAU :

Il y a un concours, celui qui est capable de le réécrire gagne un prix, mais... merci.

PAR M^{me} CAROLINE ROY :

Merci. Bonne soirée.

- - - - -